



Des rebelles nigériens des Forces des volontaires
du peuple du delta du Niger patrouillent le long
des cours d'eau du Delta du Niger près de Port
Harcourt, en septembre 2004.
© George Esiri/Reuters

Une menace constante

LES GROUPES ARMÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

INTRODUCTION

Avec ces milices, le gouvernement a lâché un monstre. A présent, il faut le nourrir.

— Représentant des Nations unies au Darfour, Soudan¹

En qualifiant les milices de «monstres», le Représentant des Nations unies au Darfour a souligné un problème essentiel auquel le monde est confronté aujourd'hui: les groupes armés, généralement sans foi ni loi et souvent imprévisibles, lutteront pour survivre, même si cela implique des changements dans la nature ou les objectifs du groupe. Le nombre de conflits impliquant un ou plusieurs groupes armés éclipsé ceux qui ne mettent en présence que des Etats. En 2004, les 19 «principaux conflits armés» du monde (ceux qui ont causé plus de 1.000 morts dans le cadre de combats en un an) pouvaient tous être qualifiés «d'intraétatiques», c'est-à-dire qu'ils mettaient en cause un ou plusieurs groupes armés (SIPRI, 2005. p. 121-33).

Les forces de sécurité des Etats disposent d'armements lourds, de véhicules blindés et d'avions. Les groupes armés sont quant à eux généralement équipés d'armes légères et de petit calibre essentiellement.

Ce chapitre fournit un aperçu de la dynamique de l'acquisition, de la gestion et du contrôle des armes légères par les groupes armés dans la région de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)², où la prolifération des groupes armés est un phénomène particulièrement inquiétant³. Il analyse ensuite les mesures de contrôle et de réduction des armes susceptibles d'atténuer les effets néfastes de la guerre et de prévenir les futurs conflits. Quelles sont les mesures à prendre pour répondre au problème des groupes armés en Afrique de l'Ouest? La persuasion morale normative⁴, qui vise à influencer les actes des groupes armés en invoquant certaines normes de comportement, est une mesure importante mais insuffisante pour contrer ce problème. Les expériences en Afrique de l'Ouest tendent à suggérer qu'il est plus efficace de prévoir des mesures incitatives (création d'emplois, réforme du secteur de la sécurité, etc.) qui modifient en particulier la demande en armes.

Les exemples émanant du Sud-Est asiatique, de l'Irlande du Nord et de la Colombie indiquent la nature véritablement universelle des problèmes que posent les groupes armés et compliquent la description des motivations et des méthodes de ces divers acteurs (ARMÉE DE RÉSISTANCE DU SEIGNEUR). Nous espérons que les conclusions de cette étude seront utiles aux acteurs d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs.

Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes:

- Les motivations, les allégeances et le champ d'action de nombreux groupes armés d'Afrique de l'Ouest évoluent au fil du temps.
- Les groupes armés accèdent facilement au marché des armes légères et de petit calibre, qui est solidement implanté en Afrique de l'Ouest.
- La remise en circulation des stocks d'armes légères dans les zones de conflits (par le biais des fuites des stocks gouvernementaux, la corruption et la production artisanale) reste importante.
- La réduction de l'offre en munitions est un moyen sous-exploité de limiter les effets néfastes des conflits recourant aux armes légères.

- Les programmes de collecte d'armes en Afrique de l'Ouest ont connu un certain succès, mais la qualité des armes récupérées est douteuse.
- Le manque d'opportunités alternatives d'emploi peut pousser les anciens combattants démobilisés à retourner au combat au sein d'un groupe armé.
- Les efforts de réduction des armes associés à des motivations de type aide au développement montrent des signes encourageants.
- Les interventions axées sur l'offre en armes ne réduiront pas à elles seules l'accès des groupes aux armes légères et les efforts visant à réformer le secteur de la sécurité sont nécessaires pour contrôler la volonté de nuire de ces groupes.

GROUPES ARMÉS: UN APERCU DES PROBLÈMES

«Groupes armés»: définition

Il n'existe pas de définition unique, universellement acceptée du terme «groupe armé». Les étiquettes à connotation politique (comme «combattants pour la liberté», «terroristes» et «révolutionnaires») sont souvent utilisées pour orienter les débats. La charge idéologique de ces étiquettes risque de simplifier la nature d'un groupe et d'occulter l'évolution de ses objectifs ou de ses tactiques. L'avantage d'une définition neutre réside dans sa capacité à incorporer et à décrire ces changements.

Plusieurs définitions largement utilisées se concentrent exclusivement sur les groupes hors du contrôle étatique. Le Conseil international pour l'étude des droits humains (International Council on Human Rights Policy (ICHRP)), par exemple, définit les «groupes armés» comme des entités «*armées, qui recourent à la force pour réaliser leurs objectifs et ne sont pas sous le contrôle de l'Etat*» (ICHRP, 2000, p. 5, souligné dans l'original). Claude Bruderlein de la Harvard School of Public Health propose une définition similaire. Il stipule que les groupes armés ont «une structure de commandement élémentaire», utilisent «la violence à des fins politiques» et sont indépendants «du contrôle de l'Etat» (Bruderlein, 2000, p. 8). Certaines définitions, comme celle utilisée par Geneva Call, une ONG qui plaide pour que les groupes armés s'engagent solennellement à se conformer aux lois internationales, préfère le terme «d'acteurs non étatiques» à celui de «groupes armés». En ajoutant toutefois la condition que ces acteurs opèrent «hors du contrôle de l'Etat», cette explication tombe dans le même modèle d'exclusion que celui de l'ICHRP ou de Bruderlein (GC, 2002).

Small Arms Survey privilégie en revanche une définition plus large qui inclut les groupes liés à l'Etat. Ce chapitre se penche davantage sur les effets exercés par ces groupes sur la sécurité humaine que sur les considérations d'ordre politique. Par conséquent, même les groupes armés ostensiblement «pro-gouvernementaux» présentent un intérêt pour notre étude. Ce chapitre préconise donc une définition proposée par Pablo Policzer (2005): «Les groupes armés non étatiques remettent en question le monopole étatique de l'usage légitime de la force.» Comme l'explique Policzer, «cette définition se concentre sur les relations existant entre groupes, Etats et populations qui déterminent les degrés de monopolisation de la force. Ces relations sont fluides, mais la définition ne doit pas nécessairement l'être». (p. 8, 9).

Typologie des groupes armés

Une typologie permet d'identifier les tendances et les changements, tant dans les groupes individuels que dans les relations nationales ou régionales. Trois paramètres prépondérants caractérisent les groupes armés: leur relation avec l'Etat, leur champ d'action et les motivations qui les incitent à prendre les armes. Interpréter les motivations d'un groupe est une tâche difficile du point de vue empirique car elle nécessiterait une comparaison entre les objectifs déclarés d'un groupe et ses actes. Ces derniers peuvent s'écarter des premiers ou évoluer au gré des incitations. En revanche, notre typologie, basée sur la définition de Policzer, n'utilisera que les deux premiers paramètres: (a) la relation des groupes armés avec

Tableau 10.1 Typologie des groupes armés de la région de la CEDEAO actifs à un moment donné durant la période de 2000-05

No.	Pays	Groupe armé	Année de formation	Type lors de la création	Type(s) ultérieur(s)
1	Côte d'Ivoire	Forces Nouvelles	2003	REB-N	REB-N
2	Côte d'Ivoire	Groupe des patriotes pour la paix (GPP/CPP/FLN)	2002	MPG-N	MPG-N
3	Côte d'Ivoire	Front pour la sécurité du Centre-Ouest (FSCO)	2002	MPG-SN	MPG-SN
4	Côte d'Ivoire	Front pour la libération du Grand Ouest (FLGO)	2002	MPG-SN	MPG-SN
5	Côte d'Ivoire	Jeunes patriotes	2000s	MPG-N	MPG-N
6	Gambie	Green Boys	1999	MPG-SN	MPG-SN
7	Guinée	Jeunes volontaires	2000	MPG-N	VG-N*
8	Guinée	Rassemblement des forces démocratiques de Guinée (RFDG)	1996	REB-N	REB-N
9	Liberia	Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD)	2000	REB-N	VGN-SN*
10	Liberia	Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL)	2003	REB-N	VGN-SN*
11	Liberia	Milices de l'ex-gouvernement du Liberia	1997	MPG-N	MPG-N*
12	Nigeria	Bakassi Boys	1999	VG-SN	MPG-SN/VG-SN*
13	Nigeria	O'odua People's Congress (OPC)	1994	VG-N	VG-N
14	Nigeria	Arewa People's Congress (APC)	1999	VG-N	VG-N
15	Nigeria	Egbesu Boys of Africa (EBA)	1998	VG-SN	VG-SN
16	Nigeria	Niger Delta Volunteer Force (NDVF)	1998	VG-SN	VG-SN
17	Nigeria	Niger Delta Vigilante (NDV)	2000	VG-SN	MPG-SN*
18	Nigeria	Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF)	2003	VG-SN	REB-SN VG-SN*
19	Nigeria	Hisbah Groups	1990s	VG-SN	VG-SN MPG-SN*
20	Nigeria	Federated Niger Delta Ijaw Communities (FNDIC)	1997	VG-SN	VG-SN
21	Nigeria	Al-Sunna Wal Jamma	2002	REB-N VG-N	REB-N VG-N
22	Nigeria	Zamfara State Vigilante Service (ZSVS)	1999	MPG-SN VG-SN	MPG-SN VG-SN
23	Sénégal	Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)	1982	REB-SN	REB-SN
24	Sierra Leone	Revolutionary United Front (RUF)	1991	REB-N	REB-N
25	Sierra Leone	Armed Forces Revolutionary Council (AFRC)	1997	REB-N	MPG-N*
26	Sierra Leone	Civil Defence Force (CDF)	1990s	MPG-N	VG-SN*
27	Sierra Leone	West Side Boys (WSB)	2000	VG-SN	VG-SN

Légende: MPG-N: milice pro-gouvernementale aux ambitions nationales; MPG-SN: milice pro-gouvernementale aux ambitions subnationales; REB-N: groupe rebelle aux ambitions nationales; REB-SN: groupe rebelle aux ambitions subnationales; VG-N: groupe de vigilantisme aux ambitions nationales; VG-SN: groupe de vigilantisme aux ambitions subnationales; GRAS: actif en 2005

* Changement de type

Source: Florquin et Berman (2005)

Un tiers des groupes armés d'Afrique de l'Ouest actifs à un moment donné entre 2000 et 2005 ont changé de type après leur création.

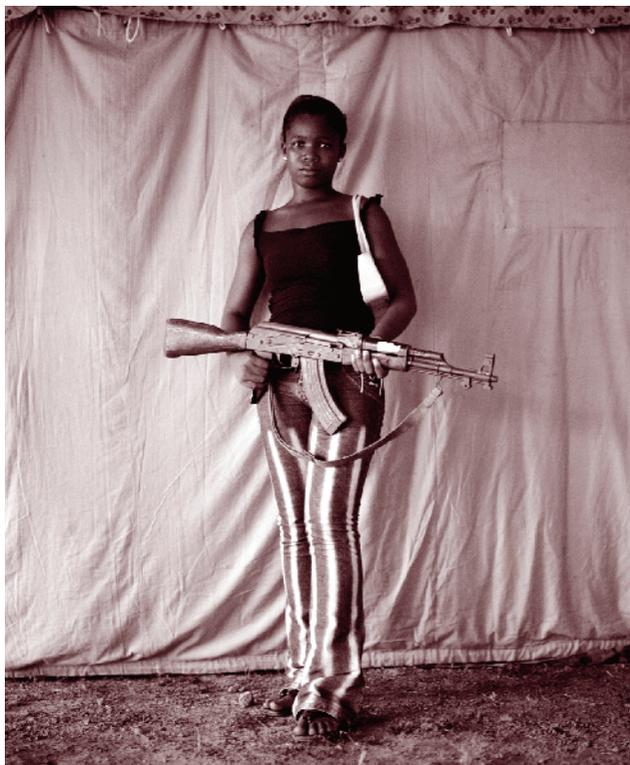
l'Etat et (b) la portée géographique de la menace pour l'autorité gouvernementale (à savoir si le groupe cherche à remettre en question le monopole de la force de l'Etat à l'échelle nationale ou subnationale). Comme les groupes peuvent évoluer dans le cadre de ces deux paramètres, même les groupes qui n'ont pas été créés en opposition à l'Etat (comme les paramilitaires ou les forces de défense locales) exercent un pouvoir coercitif sur une partie du territoire national et remettent donc en question le monopole de la capacité de l'Etat à assurer l'ordre public.

La qualification de leur relation à l'Etat permet d'identifier trois catégories de groupes. Les groupes qui soutiennent le gouvernement ou le régime au pouvoir seront qualifiés de «milices pro-gouvernementales». Ceux qui s'opposent au gouvernement ou au régime en place seront qualifiés de «rebelle». Les groupes qui opèrent sans un programme explicitement pro- ou anti-gouvernemental seront appelés «groupes de vigilantisme». Nous pouvons encore affiner la typologie en répartissant ces groupes selon qu'ils cherchent à exercer leur pouvoir à l'échelle nationale – dans l'ensemble du pays – ou qu'ils ont des ambitions sub-nationales – c'est-à-dire régionales ou locales.

Dans la région de la CEDEAO, l'application de cette typologie permet d'analyser les développements parmi les groupes individuels ainsi que dans la région au sens large. Un tiers des groupes armés d'Afrique de l'Ouest actifs à un moment donné entre 2000 et 2005 ont changé de type après leur création, l'évolution concernant le plus souvent leur relation à l'Etat.

Les motivations à rejoindre les groupes armés

Pour comprendre la dynamique de l'acquisition et de l'utilisation des armes dans les groupes armés, il est intéressant d'étudier les raisons qui incitent les groupes à se former et à prendre les armes. Certains groupes se constituent pour des raisons politiques, soit pour renverser, soit pour protéger un gouvernement. D'autres groupes sont essentiellement mus par des motivations économiques. Par exemple, les armes peuvent apporter la force de persuasion nécessaire pour contrôler l'extraction d'une ressource naturelle ou imposer



des taxes sur la population locale. Certains groupes sont motivés – ou se disent motivés – par des griefs d'ordre ethnique ou religieux. Les leaders qui se fondent sur ces «motivations sélectives» (Weinstein, 2004, p. 9-10) pour enrôler des recrues peuvent ainsi apporter une plus grande cohésion parmi les combattants. D'autres motivations toutefois, comme les butins matériels que l'on obtient grâce à la force, ou le pouvoir politique que confère l'inclusion dans un gouvernement transitoire, rendent imprévisibles même des groupes relativement unifiés.

Certains groupes armés peuvent, du moins initialement, être une source de sécurité plutôt que d'insécurité pour leurs communautés. William Reno (2003) a montré comment, dans certains cas, les groupes armés peuvent apporter une protection contre un Etat prédateur. Les groupes de vigilantisme peuvent naître du fait que les membres identifient un

Une combattante du LURD pose avec son arme dans un centre de désarmement de l'ONU en mai 2004. Originnaire de Sierra Leone, elle a participé à la guerre au Liberia.
© Tim A. Hetherington/Panos Pictures

marché pour leurs services de maintien de l'ordre dans une zone où les organes de sécurité publique sont absents ou inefficaces. Par exemple, les Bakassi Boys, qui ont débuté comme un groupe de vigilantisme dans l'Etat d'Abia, ont été embauchés par les commerçants locaux pour assurer la sécurité sur les marchés. Ils se sont ensuite disséminés pour fournir des services similaires dans les Etats d'Anambra et d'Imo et ont obtenu l'appui des gouverneurs de ces trois Etats pour avoir réussi à mettre fin aux pillages. Au Nigeria, la police est un service fédéral que les gouverneurs des Etats sont incapables de contrôler et qui les dessert souvent⁵. Néanmoins, le contrôle et le leadership du groupe des Bakassi Boys s'est effrité et leur objectif avoué d'assurer la sécurité est souvent devenu un écran pour justifier des mesures extrêmes comme les assassinats extrajudiciaires et les arrestations arbitraires. Le 4 août 2005, à Aba, dans l'Etat d'Abia, les Boys ont arrêté 37 personnes au marché d'électronique d'Orie Olabiam et les ont enfermées dans une cellule de 9 m². Le lendemain matin, 27 des captifs ont été retrouvés morts (Orji, 2005, p. 4). Les attitudes envers ce groupe ont viré du respect à la peur et au mépris. Abia est le seul Etat où les Boys ont réussi à conserver leur rôle de pourvoyeurs d'une «justice de jungle» (procès et exécutions immédiats et sommaires)⁶.

Figure 10.1 Les enfants associés aux forces de combat de l'Union du fleuve Mano

On estime à 300.000 le nombre total d'enfants associés aux forces de combat (children associated with fighting forces (CAFF)) enrôlés dans le monde⁷. L'Union du fleuve Mano (UFM) – Guinée, Liberia et Sierra Leone – a été particulièrement touchée par ce fléau. Etudier le mode de recrutement de ces enfants, qu'il soit forcé ou volontaire, explique certaines des motivations qui sous-tendent cet enrôlement, au même titre que le rôle joué par les armes légères dans leur recrutement et les conditions de leur service⁸. Les méthodes de recrutement varient considérablement au sein de la région⁹. Alors que la plupart des enfants appelés en Sierra Leone ont été enrôlés de force sous la menace d'une arme, ce n'est pas le cas au Liberia ou en Guinée. Néanmoins, dans ces trois pays combinés, 40% des enfants ont semblé résignés et bon nombre d'entre eux ont suivi et rejoint les groupes armés simplement parce que «c'était la seule chose à faire» (Wille, 2005, p. 191).

Figure 10.1 Motivations à rejoindre les groupes armés mentionnées par les intéressés

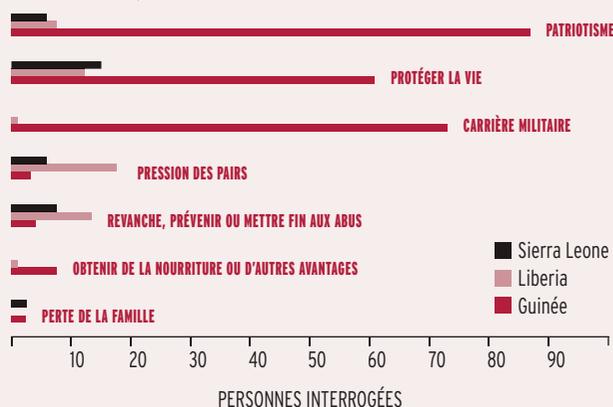


Tableau 10.2 L'accès des enfants soldats aux armes à feu

	Enfants soldats ayant accès aux armes à feu	Pourcentage du nombre total d'enfants soldats interviewés
Guinea	82	90
Liberia	94	94
Sierra Leone	72	91
Total	248	92

L'accès aux armes à feu et le pouvoir que confère l'appartenance à un groupe armé semblaient importants aux yeux de certains de ces enfants, comme le reflètent des opinions comme celles-ci: «Lorsque vous êtes en possession d'une arme, vous pouvez voler ou avoir tout ce que vous voulez. Vous pouvez dire ou faire ce que vous voulez à n'importe qui sans crainte.»¹⁰ La majorité (91%) des enfants soldats interviewés ont admis avoir eu accès à des armes, en particulier à des Kalachnikovs, plus légères que bon nombre d'autres fusils d'assaut.

La disponibilité généralisée des armes et des munitions dans l'UFM contribue à expliquer pourquoi les groupes armés de cette région pouvaient se permettre d'enrôler de grandes quantités d'enfants (susceptibles de gaspiller des munitions ou d'être de piètres tireurs) sans mettre en péril l'efficacité du groupe.

L'étude du recrutement des enfants soldats dans l'UFM et des tâches qu'ils assument montre qu'il existe des tendances différentes dans les motivations, tant des groupes armés que des enfants pris individuellement. En ce qui concerne les chefs des groupes armés, recruter des enfants permet aux adultes d'étendre leurs propres bases de pouvoir et de se débarrasser de tâches dont ils ne veulent pas s'acquitter.

Source: Wille (2005, pp. 180–221)

Chez des combattants individuels, diverses motivations interviennent probablement dans leur décision de s'enrôler dans un groupe armé. Dans certains cas, la conscription peut être forcée, en l'occurrence sous la menace d'une arme. En Afrique de l'Ouest, la pénurie des opportunités d'emploi pousse certains à rallier un groupe armé. Exacerbant la pauvreté extrême de la région, la répartition démographique penche lourdement en faveur des jeunes: en 2000, 45% de la population ouest-africaine étaient âgés de moins de 15 ans (ONU, 2004). Les maigres opportunités de scolarisation ou autres formations professionnelles ont pour conséquence que bon nombre de personnes ont peu d'espoir de trouver une source de revenus, sans parler de s'enrichir. Même ceux qui ont accès à une éducation manquent souvent des moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins. Les étudiants universitaires, qui ont reçu des armes et un salaire de 5.000 francs CFA (environ 9 USD) du gouvernement pour leur «service», ont perpétré de nombreux actes de violence et de vandalisme à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en novembre 2004 (ICG, 2005a, p. 5, 10). Les incitations matérielles, qu'elles soient fournies d'avance ou promises, deviennent donc de puissants moyens de recrutement.

La fluidité dans les structures de commandement des groupes armés

Les structures de commandement des groupes armés d'Afrique de l'Ouest varient considérablement. Ainsi, Yan Daba et Almajiri, deux groupes de vigilantisme nigériens, n'ont pas de structure centralisée mais forment un réseau de cellules indépendantes, chacune dirigée par son propre leader (Orji, 2005). Il est probable que les groupes qui adoptent une attitude «activiste» soient mieux disciplinés que les groupes plus «prédateurs». Néanmoins, le manque de responsabilité de la part des groupes armés indique que l'importance du contrôle des leaders sur les actes de leurs subordonnés peut varier en fonction de l'évolution des objectifs, des sources de financement ou de l'accès aux armes et aux munitions.

Au nord du Mali, les rebelles arabes et touaregs se sont révoltés pour obtenir une plus grande autonomie du gouvernement central. Le conflit a duré de 1990 à 1996 et, à l'origine, les rebelles ont cherché activement à rallier la population à leur cause. A cet effet, ils ont situé leurs bases hors des zones civiles afin que l'armée malienne ne harcèle pas la population et punisse les combattants qui maltraitent les civils (Lecocq, 2002, p. 235). Néanmoins, au fil des années de conflit, les rebelles ont commencé à se fractionner engendrant dans le même temps un affaiblissement subséquent de la discipline: en 1994, différents groupes rebelles auraient été impliqués dans l'assassinat de civils de l'autre côté des lignes tribales (2002, p. 275-76, citant différents communiqués de presse et rapports d'Amnesty International¹¹).

Les milices créées pour soutenir les gouvernements en place fournissent quelques exemples incontestables de l'imprévisibilité des groupes armés. Par exemple, le président Lansana Conté de Guinée a institué les Jeunes Volontaires pour contrer les attaques des rebelles libériens, le Front révolutionnaire uni (RUF) et le Rassemblement des forces démocratiques de Guinée (RFDG) en 2000-01¹². L'armée guinéenne était chargée de recruter (avec l'aide des leaders locaux, comme le maire de la ville de N'Zérékoré) et de fournir des armes aux nouveaux combattants (ICG, 2003b, p. 18). L'armée guinéenne et le gouvernement ont également servi de leaders aux Jeunes Volontaires. Lorsque le conflit s'est calmé et que le besoin d'une milice s'est fait moins pressant, certains ont été intégrés dans l'armée ou dans des orchestres de fanfares, tandis que d'autres sont revenus à la vie civile. Toutefois, en 2003, plus d'un tiers (3.879 sur 9.000) devaient encore être démobilisés (UNOCHA, 2003, p. 56). Certains de ces jeunes combattants se sont organisés en gangs pour intimider et piller la population (UNOCHA, 2003, p. 56). Bien que le gouvernement ait adopté des mesures anti-criminalité sévères pour réduire ce banditisme¹³, les milices ont continué de menacer la population, en particulier dans la région forestière qui borde le Libéria et la Côte d'Ivoire; peu d'entre elles ont rendu les armes (ICG, 2005a, p. 22).

Les groupes armés
d'Afrique de l'Ouest
sont imprévisibles.

Les groupes armés d'Afrique de l'Ouest sont imprévisibles et même ceux qui assuraient à l'origine la sécurité publique peuvent en venir à l'ébranler. «L'idéologie» initiale tend à s'évaporer rapidement face aux tentations d'une plus grande puissance financière ou politique – généralement à la pointe d'un fusil (Florquin et Berman, 2005, p. 386). En effet, certains leaders voient l'enrichissement personnel comme un aspect légitime de la guerre. Interdire aux subordonnés de piller saperait la légitimité des leaders aux

Encadré 10.2 Les groupes armés dans le Sud-Est asiatique: préparés et déterminés

Contrairement à l'Afrique de l'Ouest, où les jeunes désœuvrés peuvent rapidement devenir des «fusils à louer», dans le Sud-Est asiatique, la majorité de ceux qui rejoignent des groupes armés (à l'exception des gangs criminels opportunistes) défendent un but politique spécifique. En Indonésie, trois groupes armés se sont engagés dans une lutte pour gagner leur indépendance ou une plus grande autonomie. Les Forces armées de libération nationale du Timor oriental ont passé 24 années à mener une guerre de jungle essentiellement équipées d'armes à feu américaines et portugaises âgées de plusieurs décennies, d'armes légères artisanales et de ce qu'elles pouvaient dérober à l'armée indonésienne et à ses milices locales. En 1999, l'intervention internationale et un référendum ont fini par décider l'Indonésie à accorder l'indépendance à l'Etat péninsulaire du Timor oriental. Le Mouvement d'indépendance de Papouasie occidentale (Organisasi Papua Merdeka, OPM) lutte pour l'indépendance de la Papouasie occidentale depuis le milieu des années 1960. Ce mouvement pauvrement armé a été vigoureusement réprimé par l'armée indonésienne. Aujourd'hui, l'OPM espère négocier un accord. Le Mouvement Free Aceh (Gerakan Aceh Merdeka, GAM) et sa branche armée, Tentara Nasional Aceh (TNA), ont été fondés en 1976. Après quelque 30 années de conflit, le GAM et le gouvernement indonésien ont signé un accord de paix en août 2005, apportant une autonomie limitée à l'Aceh¹⁴.

Aux Philippines, les «Moros» (une appropriation de l'argot portugais signifiant «Musulmans») luttent pour la création d'un Etat islamique dans la région australe de Mindanao depuis les années 1960, soulignant des siècles de griefs et l'illégitimité perçue de la conquête de l'île par les Espagnols au 16e siècle et par les Etats-Unis au 19e siècle. Le Front de libération islamique Moro (FLIM) dispose d'un soutien local important et contrôle le territoire de Mindanao. Le groupe présente un vaste réseau de camps et de sites d'entraînement dans les différentes îles.

La Thaïlande et le Myanmar abritent également des groupes armés opposés à leur gouvernement depuis près d'un demi-siècle. Ces conflits impliquent à présent plusieurs générations de combattants qui luttent pour les mêmes objectifs politiques que leurs ancêtres.

Source: Koorey (2005)

yeux des combattants, une situation qui révèle des structures de commandement précaires dans de nombreux groupes armés. Comme le disait à Human Rights Watch un leader sierra-léonais, vétéran de trois guerres et de cinq groupes armés:

«Partout où il y a une guérilla vous avez le droit de prendre de l'argent: . . . Mes gars volaient beaucoup au port également. Un leader ne peut connaître tous leurs secrets. Après tout, ce sont eux qui ont fait de moi un leader. Vous devez les laisser faire ou ils vous déboulonnent.» (HRW, 2005a, p. 21)

Etant donné que de nombreux combattants participent aux différents conflits d'une région, tous les efforts individuels des groupes armés pour imposer la discipline peuvent être mis à mal par de mauvaises habitudes bien ancrées. Des vétérans ayant servi dans plusieurs groupes armés ont identifié le LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie), comme le seul groupe dont les leaders ont tenté de limiter les abus dans leurs rangs, mais les combattants n'adhéraient pas tous unanimement aux règles (HRW, 2005a, p. 35-36). En outre, dans certains cas, l'emploi de combattants étrangers dans un conflit interne a engendré une augmentation des agressions sur des civils, reflétant la tactique insensible de mercenaires qui n'ont pas grand-chose à perdre, que ce soit au sein du groupe armé ou des communautés qui servent de champ de bataille (HRW, 2005a, p. 31).

LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN ARMES À FEU DES GROUPES ARMÉS

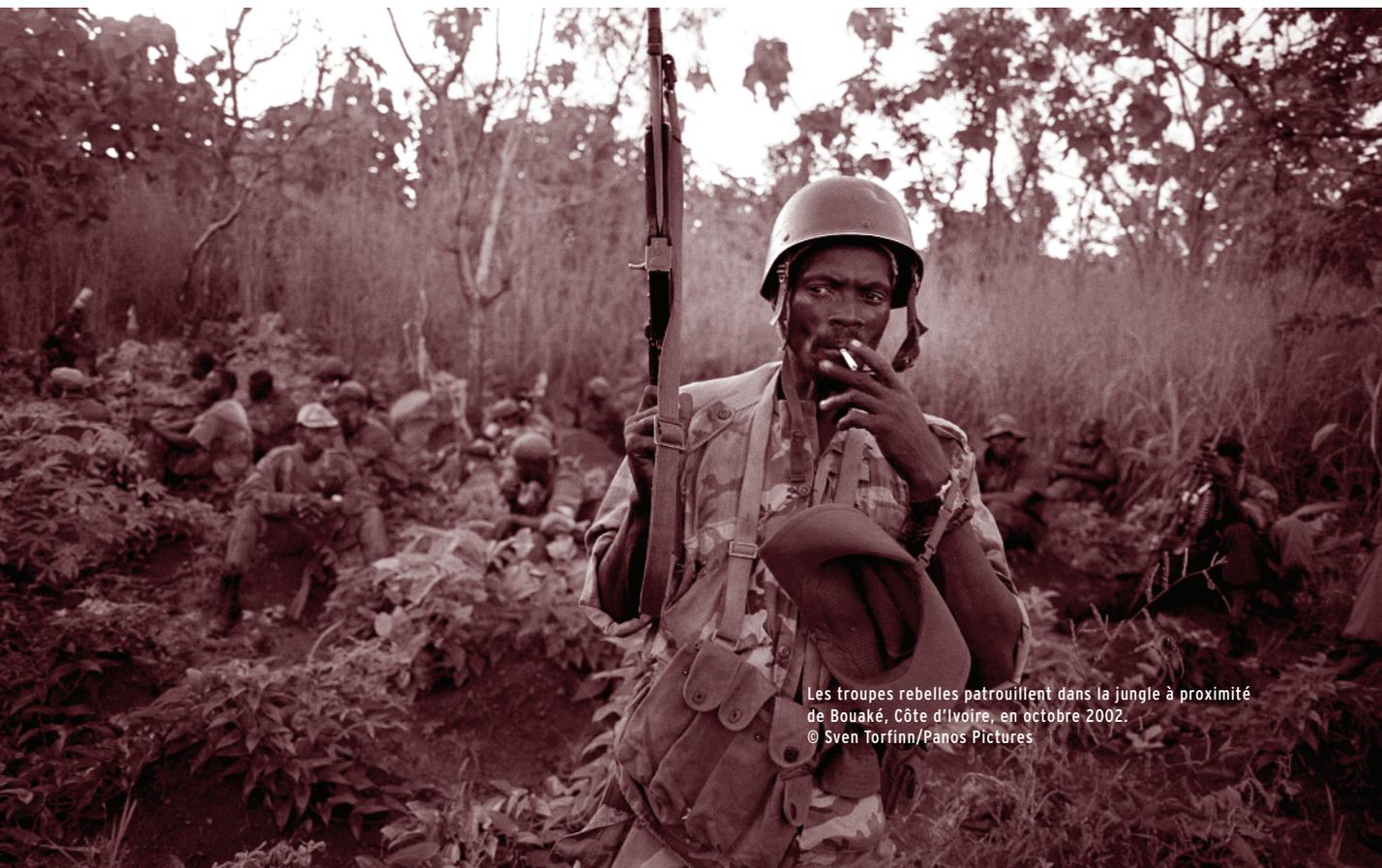
En Afrique de l'Ouest, les approvisionnements en armes des groupes résultent souvent de la remise en circulation de stocks déjà présents dans la région (Florquin et Berman, 2005). Cette section analysera dans un premier temps la source de ces armes au sein d'un pays («source nationale») avant de se tourner vers les sources extérieures.

Les sources nationales

Le vol ou les saisies d'armes officielles détenues par le gouvernement représentent les principales sources d'armement des groupes armés, que ce soit par un raid stratégique, les vestiges d'un combat ou les pillages qui accompagnent le chaos de la guerre. La gestion des stocks étant rarement transparente, il devient difficile d'établir exactement ce qui a été pris et de retracer l'endroit où le butin se trouve.

Les événements récents survenus en Guinée-Bissau en constituent un bon exemple. En 1998, Ansumane Mané, le chef d'Etat-major des Forces armées, a formé une junte pour renverser le Président. Le conflit qui s'en est suivi a impliqué des troupes des deux pays voisins, le Sénégal et la Guinée (IISS, 1998). Les allégations relatives au soutien apporté par Mané à un groupe armé sénégalais, le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), constituait la principale raison de son opposition au gouvernement central (Evans, 2004, p. 5; MALAO, 2003, p. 42). Les armes utilisées par les groupes armés durant les offensives provenaient de trois grandes sources: les armes volées dans les stocks gouvernementaux durant la guerre d'indépendance du Portugal en 1974, que les combattants ont conservées comme symbole de leur triomphe; celles qui ont été distribuées aux civils par le gouvernement en 1998-99 (généralement des fusils d'assaut Kalachnikov d'origine ukrainienne ou bulgare ainsi que des armes de poing) dans le but de créer des forces pro-gouvernementales non officielles dans les communautés; et celles qui ont été dérobées par la junte dans les stocks gouvernementaux en 1998-99¹⁵. Par conséquent, ces trois méthodes d'acquisition d'armes concernent les stocks gouvernementaux.

De la même manière, les armes de nombreux groupes rebelles de Côte d'Ivoire proviennent de saisies dans les armureries gouvernementales. Le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), pour n'en citer qu'un, a affirmé avoir pris des stocks gouvernementaux de Bouaké et de Korhogo, et avoir découvert des armes cachées par des soldats gouvernementaux qui avaient déserté en 2000 (ICG, 2003a, p. 11). A plusieurs centaines de kilomètres de là, en Sierra Leone, des groupes armés ont rempli leurs stocks grâce aux armes appartenant aux forces armées sierra léonaises. D'autre part, le RUF a saisi des centaines d'armes



Les troupes rebelles patrouillent dans la jungle à proximité de Bouaké, Côte d'Ivoire, en octobre 2002.
© Sven Torfinn/Panos Pictures

appartenant à des soldats guinéens, kényans et zambiens qui participaient à la Mission des Nations unies en Sierra Leone. Toujours dans le même pays, le Conseil révolutionnaire des forces armées s'est attaqué aux forces régionales de maintien de la paix, le groupe de surveillance de la CEDEAO (ECOMOG) saisissant les armes de ses troupes maliennes (Berman, 2000, p. 6-7). Ces quelques exemples illustrent le problème bien plus vaste des saisies et des vols dans les stocks gouvernementaux¹⁶.

En Afrique de l'Ouest, la pratique des gouvernements de créer et d'armer des milices pour consolider leur prise de pouvoir ou pour contrer les groupes rebelles opérant à l'intérieur de leurs frontières est courante. Vu que les transferts d'armes des stocks gouvernementaux présentent une légalité douteuse, il est peu probable que des rapports détaillés soient conservés, ce qui permet difficilement de vérifier la force et la puissance de feu de ces milices gouvernementales.

Les gouvernements de Côte d'Ivoire, de Gambie, de Guinée et du Liberia ont tous créé des groupes armés censés défendre le pouvoir en place. Depuis 2000, le gouvernement de Côte d'Ivoire a intensifié son recours aux milices pour soutenir sa position, supprimer l'activisme politique et étouffer la rébellion née en 2002. Ces milices pro-gouvernementales sont impliquées dans des extorsions, des crimes et le harcèlement de civils mais bénéficient de l'impunité en raison de la relation qu'elles entretiennent avec le gouvernement. La capacité du gouvernement à contrôler l'adhésion au groupe semble toutefois limitée, vu que certains membres des milices sont des criminels de droit commun. Un fonctionnaire de l'ONU a déclaré à un chercheur de Human Rights Watch: «La moitié des miliciens sont probablement des brutes politiques et l'autre moitié des indépendants qui cherchent à gagner de l'argent. Il est difficile d'établir une distinction entre les deux». (HRW, 2005b, p. 20)

La création des groupes armés par le gouvernement et le soutien qu'il leur apporte ne devrait pas être pris à la légère car ces groupes sont imprévisibles et peuvent rapidement devenir incontrôlables, comme l'illustre l'exemple de la Guinée ci-dessus. Ils ont tendance à survivre à la période où ils étaient censés être politiquement utiles et se réinventent à mesure que les motivations apparaissent. En fin de compte, ce sont les communautés locales qui souffrent des pillages et du vigilantisme de ces jeunes hommes «armés et désœuvrés» (Florquin et Berman, 2005, p. 386).

La corruption est une autre source importante d'approvisionnement en armes pour les groupes armés. Les ventes d'armes illégales organisées par les soldats et les officiers ont été une des «principales sources d'approvisionnement en armes» durant la rébellion malienne (Florquin et Pézard, 2005, p. 53). Il arrive également que des soldats de la paix démobilisés soient également enclins à la corruption. Au Nigeria, par exemple, de nombreuses armes légères en circulation ont été introduites par des soldats qui avaient servi dans le cadre de missions de maintien de la paix à l'étranger. Par ailleurs, des officiers de police et des soldats du gouvernement auraient également vendu leurs armes au marché noir (Obasi, 2002, p. 76-77), ou les auraient louées pour de courtes périodes (Best et Von Kemedi, 2005, p. 36).

La production artisanale, une pratique qui remonte à l'apparition du travail du fer dans la région il y a plusieurs siècles, représente une autre source importante d'approvisionnement en armes légères dans les différents pays de la région d'Afrique de l'Ouest. Les artisans ghanéens sont particulièrement célèbres pour leurs talents. L'interdiction de cette pratique par le gouvernement n'a pas mis fin à l'artisanat, mais au contraire a généré des réseaux d'armuriers sophistiqués et impénétrables dans tout le pays. Les armes produites utilisent des munitions (importées en grandes quantités de l'étranger) disponibles sur le marché officiel. Actuellement, les types de munitions les plus populaires et les plus répandus sont les cartouches de calibre 12 et 410 mm. Les armuriers auraient, paraît-il, la faculté de copier des fusils d'assaut Kalachnikov importés. Bien que les armuriers ghanéens produisent d'autres instruments, comme les outils agricoles, les armes sont de loin leur produit le plus lucratif (Aning, 2005, p. 80-81). Les vendeurs individuels commercialisent des armes fabriquées au Ghana dans toute la région et il semblerait que des armuriers ghanéens aient été invités en Côte d'Ivoire voisine pour montrer leurs talents (Aning, 2005, p. 93). Les armes artisanales représentent une partie des arsenaux des groupes armés, notamment dans les pays d'Afrique de l'Ouest suivants: en Guinée, au Niger, au Nigeria, au Sénégal et en Sierra Leone (Florquin et Berman, 2005, p. 281, 321, 342, 362, 373).

La corruption est une source importante d'approvisionnement en armes pour les groupes armés.

Les sources régionales et mondiales

Les cargaisons de fournisseurs implantés hors de la région continuent d'affluer malgré le Moratoire de 1998 de la CEDEAO (CEDEAO, 1998) et différents embargos imposés par l'ONU sur certains pays et régions. Les transferts d'armes illicites depuis d'autres régions que l'Afrique de l'Ouest nécessitent au moins le recours à l'une des deux stratégies suivantes pour éviter d'être détectées: l'établissement de faux certificats d'utilisateur final et l'utilisation d'un pays intermédiaire comme point de transbordement.

Bien qu'il soit important de cibler les fournisseurs dans d'autres pays, il est sans doute plus pertinent pour l'Afrique de l'Ouest d'examiner les dimensions régionales de l'acquisition d'armes. Au Liberia, les deux principaux groupes rebelles, le LURD et le Mouvement pour la démocratie au Liberia, ont reçu la majorité de leurs armes des Etats voisins. Les gouvernements de Guinée¹⁷ et de Côte d'Ivoire, respectivement, attribuent une valeur stratégique à l'armement de ces opposants du gouvernement du président Charles Taylor. Certains obus de mortier de 81 mm utilisés par le LURD au cours des raids sur Monrovia en juin-juillet auraient été envoyés d'Iran vers la Guinée puis passés en contrebande jusqu'aux mains LURD (HRW, 2003, p. 15). Par ailleurs, le LURD a reçu des armes et des munitions directement des stocks guinéens (comme les obus de mortier fabriqués aux Emirats arabes unis) (UNSC, 2002, para. 94; HRW, 2003, p. 18-25).

La région d'Afrique de l'Ouest regorge d'exemples de pays qui facilitent l'accès de leurs opposants voisins à l'armement. Le gouvernement de Guinée-Bissau, par exemple, aurait fourni des armes au MFDC au Sénégal. La Côte d'Ivoire est devenue un réseau stratégique particulièrement confus, où le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest et le Mouvement pour la justice et la paix sont armés et financés par le gouvernement de Charles Taylor au Liberia et où le MPCCI est soutenu militairement par le Burkina-Faso. La plupart de ces armes remises continuellement en circulation ont été fabriquées initialement dans des usines à l'étranger puis envoyées dans le cadre de transferts intergouvernementaux légaux.

L'approvisionnement en armes légères des différents groupes armés par les leaders régionaux est complété par l'afflux constant d'armes, connu sous le nom de «commerce de fourmi», lorsque les armes achetées, souvent légalement dans un pays, sont passées en contrebande en petites quantités dans un autre pays. L'insécurité généralisée stimule la demande de ces armes, qui traversent les frontières très poreuses et en grande partie non gardées d'Afrique de l'Ouest. Ce «commerce de fourmi» est difficile à documenter vu que les cargaisons sont rarement interceptées. Les témoignages disponibles tendent toutefois à suggérer qu'il s'agit d'une source d'approvisionnement importante, parfois liée à des opérations de trafic de plus grande envergure. Par exemple, Warri, la capitale de l'Etat du Delta au Nigeria, est réputée pour être l'un des centres de ce commerce de fourmi, où les contrebandiers originaires de Guinée-Bissau, du Gabon et du Cameroun achèteraient des armes sur des hors-bord au large des côtes. Bon nombre de ces armes circulent ensuite dans la région (Best et Von Kemedi, 2005, p. 25). Dans de nombreux cas, du pétrole brut mis en soute illégalement (pétrole brut siphonné de manière illicite) est échangé contre des armes (Orji, 2005, p. 8).

Encadré 10.3 Les groupes armés et les MANPADS

Il est communément admis que les groupes armés, qu'il s'agisse de milices pro-gouvernementales, de rebelles ou de groupes de vigilantisme, sont entièrement tributaires des armes légères comme les Kalachnikovs et les fusils d'assaut. Néanmoins, certains groupes armés d'Afrique de l'Ouest (MPCCI, FRDG, LURD, RUF) auraient été en possession de systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS), dont seuls quelques-uns auraient été récupérés (Florquin et Berman, 2005, p. 387). Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) aurait fait l'acquisition de missiles sol-air durant un séjour au Mali (Smith, 2004). Les arsenaux de sept pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau et Nigeria) contiennent ces armes (IISS, 2004), ce qui rend une gestion efficace des stocks indispensable. Ces armes sont haute-ment létales, capables de s'attaquer à l'aviation militaire et civile.

LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES ARMES AU SEIN DES GROUPES ARMÉS

En fonction des objectifs territoriaux du groupe, de la relation qu'il entretient avec le gouvernement et de ses motivations, les stratégies de contrôle des armes varient considérablement. Toutefois, certaines tendances apparaissent dans la gestion des armes si l'on tient compte des caractéristiques des groupes armés.

Durant la rébellion de 1990-96 au nord du Mali, les armes et les munitions étaient rares. Certains chercheurs prétendent que l'insurrection a été lancée avec un seul AK-47 (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 3). Du côté des rebelles, les premiers mois de la rébellion ont été consacrés à la recherche d'armes, de munitions et d'équipement – provenant dans une large mesure des stocks gouvernementaux. Même après avoir rempli leur arsenal de pistolets, de fusils d'assaut, de mitrailleuses lourdes et légères, de RPG et de mortiers¹⁸, le contrôle des leaders sur l'usage des armes était strict. Sauf durant les états d'alerte, où chaque homme recevait une arme pour se défendre, les armes étaient gardées sous haute surveillance. Toutes les armes étaient la propriété du mouvement dans son ensemble et un homme dans chaque base était chargé de garder l'endroit où elles se trouvaient.

Le contrôle des munitions était peut-être plus important encore que le contrôle des armes. Lorsque les munitions se faisaient rares, seuls les meilleurs tireurs recevaient des munitions et étaient envoyés pour un raid spécifique, comme un bureau de police, pour en obtenir davantage. En outre, les occasions d'ouvrir le feu étaient réglementées: les tirs en l'air par exemple étaient proscrits, une infraction punissable d'un isolement temporaire (et d'une interdiction de partir en mission), d'un crâne rasé (considéré comme un signe de honte) ou même d'une peine sévère (Florquin et Pézard, 2005, p. 54-56).

La pénurie d'armes et de munitions n'était pas la seule raison pour laquelle les insurgés maliens exerçaient un contrôle strict sur leur utilisation. Les rebelles maliens s'étaient fixé l'objectif politique d'une plus grande autonomie, et le contrôle des armes représentait une facette d'une stratégie plus large visant à exploiter les règles strictes de l'engagement et solliciter le soutien civil qu'ils considéraient comme essentiels pour leur mission.

Néanmoins, les politiques et procédures spécifiques adoptées initialement par le mouvement pour maximiser l'efficacité de ses approvisionnements (relativement) limités reflètent clairement les contraintes imposées par son équipement. Dans ces cas, on peut identifier une corrélation entre la disponibilité des armes ou des munitions et le niveau de contrôle exercé sur celles-ci (ARMÉE DE RÉSISTANCE DU SEIGNEUR).

Le cas du Liberia apporte une nouvelle preuve de ce type de corrélation. La guerre libérienne était largement considérée comme une guerre économique de rapine plutôt qu'un conflit engendré par des idéaux politiques. Les membres des groupes armés au Liberia se sont mis à piller et à terroriser couramment la population, comme en témoignent largement différentes organisations des droits de l'homme et autres observateurs¹⁹. Comme le décrit la section ci-dessus consacrée aux sources des armes légères, les groupes armés libériens avaient accès à de grandes réserves d'armes et de munitions.

Durant le pilonnage de Monrovia en juillet 2003, les combattants du LURD, «souvent non formés à l'usage du mortier, ont été vus faire feu sans s'efforcer de distinguer les cibles», les civils payant le plus lourd tribut de cette violence aveugle (HRW, 2003, p. 10).

La distribution des armes aux enfants soldats enrôlés, qui sont souvent considérés comme de piètres tireurs, représente un indicateur de la disponibilité des armes au sein d'un groupe armé. Dans une étude portant sur d'anciens enfants soldats libériens, 94% ont déclaré avoir eu accès à une arme à feu, dont la plupart étaient des fusils d'assaut AK-47 (Wille, 2005, p. 198, 200). Malgré l'apparent laxisme des leaders à l'égard des actes de leurs subordonnés, le contrôle sur la gestion des armes pouvait être exercé lorsque la pénurie l'exigeait²⁰.

La disponibilité des armes est parfois corrélée au niveau de contrôle exercé sur celles-ci.

INFLUENCER L'OFFRE ET LA DEMANDE EN ARMES

Les sections précédentes documentent et développent les différentes stratégies et caractéristiques des groupes armés par rapport aux armes légères et de petit calibre qu'ils utilisent. Cette section se penche sur les stratégies utilisées pour contrôler et réduire les stocks d'armes et de munitions accessibles aux groupes armés. Ces stratégies peuvent cibler l'offre et la demande en armes. Ces deux aspects sont corrélés. Vu que de nombreuses personnes en Afrique de l'Ouest partent du principe qu'elles ont une bonne raison (comme une dégradation de la sécurité publique ou le chômage) d'acquérir ou de conserver des armes, les efforts ciblant l'offre doivent être complétés par des initiatives touchant les motivations qui sous-tendent la demande en armes. Dans les deux cas, les stratégies impliquent la création d'incitations, à la fois positives et négatives, pour influencer le comportement.

Les mesures affectant essentiellement l'offre

La première leçon qui ressort d'une analyse basée sur l'Afrique de l'Ouest est que les mesures orientées vers l'offre, qui ciblent le contrôle des armes, sont insuffisantes car la région est déjà inondée d'armes (Florquin et Berman, 2005). L'embargo sur les armes imposé aux deux protagonistes du conflit ivoirien en novembre 2004 (et renforcé en février 2005) avait une valeur politique importante mais, même si les fonctionnaires des douanes et les inspecteurs de l'ONU avaient la capacité de l'appliquer rigoureusement (ce qui leur est impossible actuellement), les fonctionnaires de l'ONU ont admis que les combattants disposent déjà de suffisamment d'armes pour que le conflit dure longtemps (HRW, 2005b, p. 32-33). Les lois de l'offre et de la demande garantissent la remise en circulation de ces armes d'une région de conflit à l'autre au fur et à mesure que la demande apparaît. La plupart des groupes armés actifs actuellement en Afrique de l'Ouest se sont constitués après 1998 et l'importation d'armements dans la région s'est poursuivie dans les années suivantes²¹.

En termes de mesures orientées vers l'offre, une tactique plus prometteuse consisterait à cibler l'approvisionnement en munitions. La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ne produisent pas leurs propres munitions et sont donc tributaires des importations. Si les munitions ne sont pas entreposées correctement, elles se détériorent rapidement (*Annuaire sur les armes légères 2005*, p. 17). Sans munitions, les armes perdent rapidement de leur valeur.

Pour préparer son offensive sur Monrovia en 2003, le LURD disposait d'un stock important de mortiers britanniques datant de 1973 (HRW, 2003, p. 18), mais a dû reporter l'assaut en attendant un nouvel arrivage d'obus de mortier. Les armuriers artisanaux au Ghana ne se fatiguent pas à produire des munitions, vu qu'elles peuvent s'acheter facilement à l'état neuf sur le marché. En revanche, ils fabriquent des armes de calibre identique aux munitions disponibles.

Encadré 10.4 La production de munitions en Tanzanie

Le 23 juin 2005, le gouvernement belge a décidé – après quelques hésitations – de ne pas octroyer de licence à un projet d'usine de munitions financé par la Belgique à Mwanza, Tanzanie, sur les rives du Lac Victoria (*Annuaire sur les armes légères 2005*, p. 14). La Tanzanie prétendait vouloir seulement développer des installations existantes. Le gouvernement belge a jugé, sur base de l'équipement qui avait été importé, que les rénovations constituaient en réalité l'implantation d'une usine totalement neuve. Par ailleurs, le gouvernement belge a établi que la Tanzanie n'avait pas mis en place une stratégie efficace permettant d'assurer que les munitions ne finiraient pas entre les mains d'utilisateurs illégaux. Le tollé international généré par le développement prévu de l'usine de munitions – y compris la menace de l'interruption de l'aide de l'Union européenne à la Tanzanie – a probablement aussi contribué à la décision de saborder le projet (Mpinganjira, 2005). De surcroît, les recherches menées par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), établi en Belgique, ont montré à maintes reprises que Mwanza représentait une plaque tournante pour des tonnes d'armes expédiées par avion en provenance de Belgique, de Lettonie, de République tchèque, du Qatar, de Slovaquie, d'Israël et d'Ukraine²² (Bilali, 2005).

La réforme du secteur de la sécurité

La réforme du secteur de la sécurité officielle a des répercussions à la fois sur l'offre et la demande d'armes légères des groupes armés non étatiques. Comme il est décrit ci-dessus, la surveillance et le contrôle médiocres des stocks d'armes officiels assurent un approvisionnement constant en armes à de nombreux groupes armés. Parallèlement à cela, ces groupes prennent souvent les armes en réaction à l'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité publique. Cette section présentera brièvement des exemples de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et montrera comment ils impliquent les aspects de l'offre et de la demande (CAMBODGE).

Actuellement, de nombreuses armées d'Afrique de l'Ouest n'ont pas la capacité de protéger leurs armureries lorsqu'elles sont attaquées par des groupes armés. En outre, dans de nombreux pays, le gouvernement responsable des armes en leur possession est actuellement faible, ce qui génère de nombreux problèmes. Les gouvernements éprouvent des difficultés à assurer la surveillance et le contrôle des groupes armés et dès que ces groupes ont survécu à l'objectif pour lesquels ils ont été créés, il est difficile d'en reprendre le contrôle ou de s'assurer que toutes les armes en leur possession ont été restituées.

La gestion des stocks est également mise en péril par la corruption qui sévit dans de nombreuses forces de sécurité des Etats d'Afrique de l'Ouest (Florquin et Berman, p. 387-88). Avec une surveillance minimale des stocks, il devient facile pour les groupes armés d'acheter des armes auprès de fonctionnaires corrompus. En outre, l'incapacité de nombreuses forces armées d'assurer une qualité de vie élémentaire aux conscrits intensifie la tentation de se livrer à des actes de corruption et stimule le type de mécontentement susceptible d'engendrer des mutineries, des coups d'Etat ou les troubles qui y sont liés. Ainsi, l'armée guinéenne mal rémunérée s'est servie des barrages routiers pour générer des revenus personnels. Bien que le président Conté ait interdit les barrages routiers en 2003, ils sont réapparus en 2005, ce qui montre à quel point les forces de sécurité de l'Etat sont capables d'agir en tant que groupes armés si les motivations économiques sont insuffisantes (ICG, 2005b, p. 16).

Un développement des compétences ciblé pour le secteur de la sécurité peut également s'avérer utile dans ces régions minées par le conflit. Les régions de Guinée peuplées de réfugiés, qui abritent quelque 450.000 personnes, ont été militarisées au début de l'année 2000. De nombreux réfugiés étaient des combattants impliqués dans des conflits régionaux et certains utilisaient ce sol étranger et ses camps de réfugiés effectivement non surveillés pour se regrouper (Milner, 2005). Bien qu'insuffisant pour résoudre tous les problèmes des camps, un programme de formation lancé par le Canada en 2003, prévoyant le déploiement de plusieurs officiers de la police montée canadienne pour apprendre aux gardes guinéens les stratégies et la déontologie du maintien de l'ordre, a néanmoins permis d'améliorer considérablement la sécurité de leurs habitants²³.

Un développement de compétences ciblé pour le secteur de la sécurité peut améliorer la sécurité humaine.

Retirer les outils et les motivations de la guerre

Vu que de grandes quantités d'armes légères resteront en circulation dans un avenir prévisible, il devient essentiel d'examiner pourquoi les populations prennent les armes et de développer des incitants qui créent des alternatives pacifiques (Regehr, 2003, p. 4). Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) ont été développés comme un mécanisme permettant de réinsérer les anciens combattants dans une vie civile productive et pacifique. En Afrique de l'Ouest, le manque d'opportunités d'emploi est l'une des raisons qui incitent les gens à rallier des groupes armés, de sorte que les organisateurs de la DDR espèrent qu'avec de l'argent ou une aide à la formation, ils pousseront le combattant à abandonner son mode de vie et, dès lors, que la demande en armes diminuera.

Dans la région de la CEDEAO, des programmes de DDR ont été mis en œuvre au Liberia, au Mali, au Niger et en Sierra Leone; d'autres sont prévus en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Certains projets «Armes contre développement», de collectes volontaires d'armes et autres initiatives de contrôle des armes légères ont eu lieu au Ghana, Mali, Nigeria et en Sierra Leone. Les résultats de ces programmes sont toutefois mitigés dans le meilleur des cas. Entre 1998 et 2004, plus de 200.000 armes légères ont été récupérées dans la région de

Encadré 10.5 L'Irlande du Nord

En Afrique de l'Ouest, les motivations économiques, comme l'aide à la réinsertion inhérente aux programmes de DDR, ont été utilisées pour persuader les combattants de déposer les armes. En Irlande du Nord, les motivations étaient de nature politique.

Le 28 juillet 2005, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a annoncé son intention de «mettre ses armes hors d'usage de manière vérifiable». Ce geste promettait de mettre fin à ce qui avait été l'une des principales pierres d'achoppement sur le chemin de la paix en Irlande du Nord: «la démilitarisation» des armes paramilitaires (désarmement). Deux mois plus tard, le 26 septembre, la Commission internationale indépendante chargée du désarmement des milices (Independent International Commission on Decommissioning) a signalé avoir observé et vérifié une «panoplie complète de munitions, fusils, mitrailleuses, mortiers, missiles, armes de poing, explosifs, substances explosives et autres armes» représentant «la totalité de l'arsenal de l'IRA», qui a ensuite été recouverte d'une couche de béton (IICD, 2005, p. 1-2). En novembre 2005, les groupes paramilitaires loyalistes devaient encore pour la plupart rendre les armes (BBC, 2005).

Le débat sur le désarmement en tant que condition préalable à des négociations politiques remonte au 31 août 1994 lorsque l'IRA a annoncé un cessez-le-feu. Les armes bloquaient systématiquement les avancées vers la paix en prenant une valeur symbolique et politique qui dépassait de loin leur valeur physique, que ce soit dans la société ou dans le processus politique. Les élections de Westminster en juin 2001 se sont avérées un moment décisif. Le Sinn Féin, le parti politique associé à l'IRA, a remporté la majorité des votes nationalistes prouvant ainsi qu'il pouvait s'appuyer sur des processus politiques pour atteindre ses objectifs (Hauswedell et Brown, 2002, p. 11, 12).

Leur échec aux élections a détaché les Loyalistes du processus de paix. Les deux principaux groupes paramilitaires, l'Ulster Volunteer Force et l'Ulster Defense Association, se battaient pour la suprématie et ne pouvaient s'engager en faveur du désarmement sans avoir l'air de capituler. Après la vérification du désarmement de l'IRA par les observateurs internationaux en septembre 2005, le Révérend Ian Paisley, leader du Parti démocratique unioniste, restait sceptique quant aux intentions de l'IRA.

Le président du Sinn Féin, Gerry Adams, a expliqué la décision du désarmement. «Je pense que la violence est une réaction à des conditions politiques spécifiques. Lorsqu'il n'y avait aucune alternative à la lutte armée, je défendais l'usage de la lutte armée» (Salomon, 2005, p. 13). Dans le cas de l'Irlande du Nord, les médiateurs ont imposé une pression politique sur l'IRA afin qu'elle rende les armes tout en l'incluant et en prenant ses préoccupations sérieusement en compte dans le processus de paix.

Un homme et un enfant se tiennent debout sur une balustrade devant une grande peinture murale loyaliste au Nord de Belfast, Irlande du Nord, octobre 2001. © Adam Butler/AP Photo



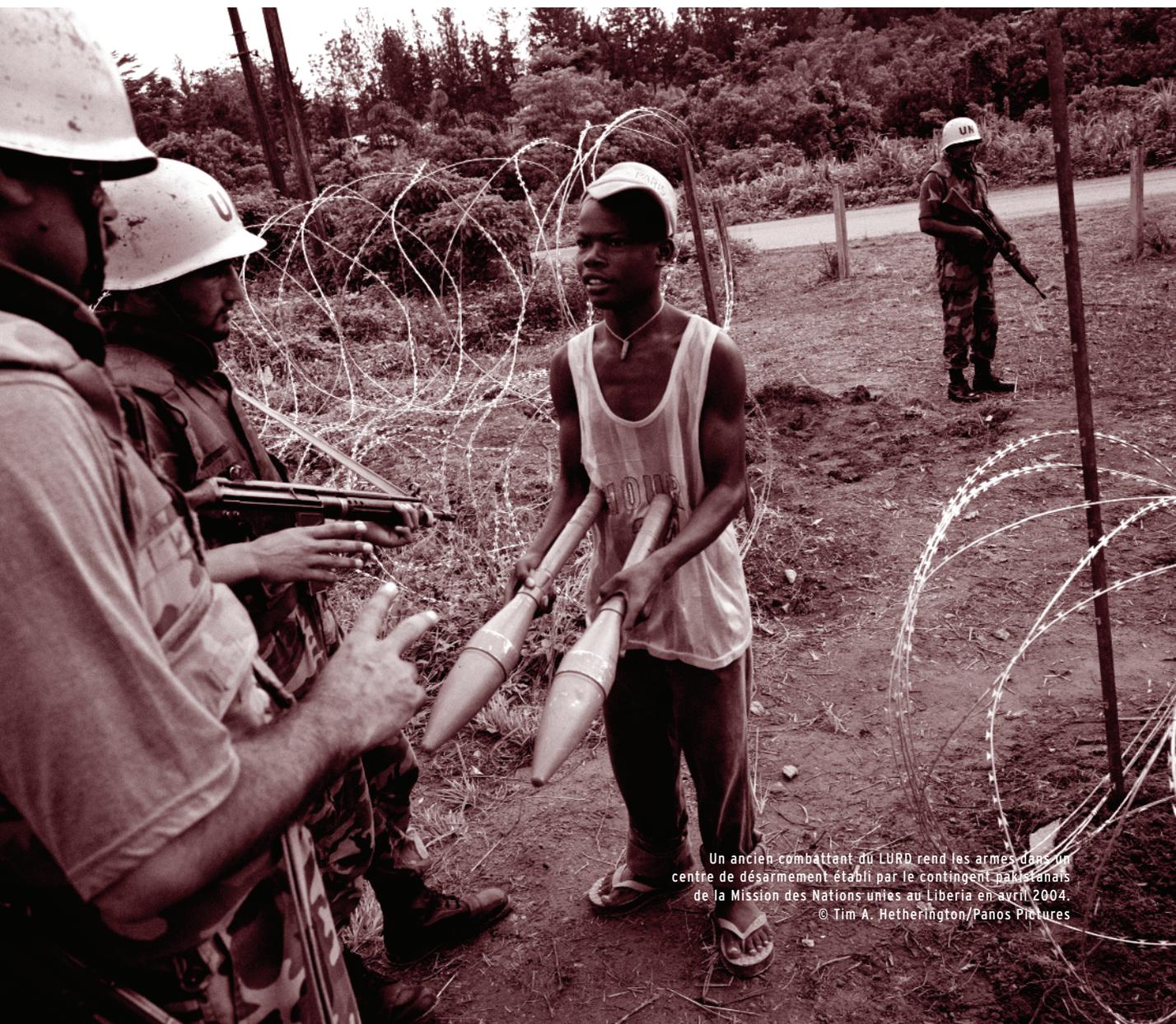
l'Afrique de l'Ouest, dont au moins 70.000 ont été détruites par la suite. Toutefois, il semble que la qualité des armes détruites ait été relativement médiocre, ce qui tend à suggérer que des modèles de meilleure qualité sont toujours en circulation dans la région (Florquin et Berman, 2005, p. 388-98). Vu le grand nombre de programmes ayant déjà été menés à bien et les diverses autres initiatives prévues dans les années à venir, il est important d'examiner les facteurs qui sous-tendent la réussite ou l'échec de ces efforts de DDR.

Le Mali a fait l'objet d'un programme de désarmement de 1995 à fin 1997. Au total, quelque 12.000 anciens membres de groupes armés ont bénéficié de l'initiative, qui reposait sur la reddition volontaire des armes²⁴. Lors de la cérémonie de la Flamme de la paix à Tombouctou en 1996, 3.000 armes ont été brûlées sous le regard de 10.000 spectateurs, un événement à la fois symbolique et pratique qui s'est répété dans d'autres lieux dans les années qui ont suivi. Toutefois, d'anciens combattants de tous les côtés du conflit allèguent que seule une minorité des armes détruites ont effectivement été utilisées dans la rébellion; bon nombre ont restitué des fusils obsolètes, à peine utilisables et d'autres, qui n'avaient pas combattu, ont remis des armes dans le seul but de pouvoir bénéficier de l'aide à la réinsertion. En fin de compte, certaines armes utilisées dans le conflit malien ont atteint d'autres zones de conflit²⁵. Les frontières avec la Mauritanie et la Côte d'Ivoire voisines sont particulièrement perméables au trafic d'armes. Au Mali même, dans un premier temps, le processus de paix n'a pas mis fin à l'insécurité (le banditisme armé était en expansion) et de nombreux ex-combattants et leaders locaux ont préféré conserver leurs armes dans le cadre d'une tactique d'attentisme. En revanche, le programme de DDR malien a réussi là où beaucoup d'autres initiatives ont échoué: le volet réinsertion, qui consistait en trois paiements de 100.000 francs CFA (environ 200 USD) pour lancer de petites entreprises, complétés dans certains cas par un microcrédit, s'est avéré efficace. Selon l'UNESCO, en 2000, trois ans après la fin du programme, 90% des anciens combattants réinsérés continuaient de gagner leur vie grâce à l'emploi qu'ils avaient décroché dans le cadre de l'initiative de réinsertion (Boukhari, 2000).

L'expérience de DDR au Liberia est particulièrement riche d'enseignements. En décembre 2003, moins de cinq mois après que l'accord de paix a mis fin à la guerre civile qui avait duré plus d'une décennie, la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) a lancé un programme de DDR. Le programme a été exécuté dans l'urgence, sans calendrier adéquat, de sorte que les premières semaines de sa mise en œuvre ont été marquées par la violence lorsque les organisateurs ont accueilli des milliers d'anciens combattants de plus que prévu.

Après ce début de mauvaise augure, la phase de désarmement et de démobilisation du programme s'est officiellement achevée le 31 octobre 2004. Dans l'ensemble, 102.193 personnes ont passé le processus de contrôle, plus de deux fois et demi le nombre attendu (38.000). Cette disparité peut s'expliquer en partie par le fait que les factions armées n'ont fourni à la MINUL aucune liste ou décompte du nombre de combattants à prévoir, de sorte que l'équipe de DDR a dû se contenter d'estimations grossières²⁶. En outre, le processus de contrôle était insuffisant: il était dirigé par le personnel des ONG locales, qui n'avait ni la formation ni l'autorité nécessaires pour identifier et disqualifier du programme ceux qui, au lieu d'être des anciens combattants, se sont simplement présentés avec une ancienne arme à feu ou quelques munitions (il suffisait de 150 cartouches pour accéder au programme) afin de pouvoir bénéficier de l'allocation de réinsertion promise (Nichols, 2005). Les participants au programme ont restitué 27.804 armes, dont bon nombre étaient de mauvaise qualité et plus de 10% étaient d'anciens fusils de chasse. Les promesses faites par les chefs de faction de restituer des armements plus importants, utilisés notamment durant le siège de Monrovia en août 2003, n'ont pas été respectées (NDCDRR, 2004). La démobilisation consistait à passer cinq jours dans un centre de cantonnement, un laps de temps trop court pour engendrer un changement radical de comportement ou d'attitude. Les leaders étaient les véritables responsables du processus. Par exemple, lorsque des émeutes ont éclaté parmi d'anciens combattants mécontents à Tubmanburg, les fonctionnaires de la MINUL ont dû recourir à l'aide d'un leader du LURD pour calmer les esprits²⁷. En Sierra Leone comme au Liberia, les leaders ont restreint l'accès au programme de DDR aux combattants (et civils) qui restitueraient une partie de leurs allocations à leurs supérieurs (HRW, 2005a, p. 50).

Quelles leçons peut-on tirer de l'initiative de désarmement et de démobilisation libérienne? D'abord, ce fut une entreprise énorme et compliquée, de sorte qu'il est heureux que le processus ait été mis en place sans obstacle majeur après décembre 2003. La planification s'est avérée insuffisante, et les politiques n'étaient pas clairement définies pendant la durée de l'initiative programme. En outre, le programme a souffert d'un manque de coordination à l'échelle régionale. A mi-parcours, la Côte d'Ivoire a annoncé la mise en place imminente d'un programme de DDR, promettant une aide à la réinsertion plus lucrative qu'au Liberia. On peut donc croire à l'hypothèse selon laquelle les ex-combattants libériens ont attendu pour restituer leurs armes de l'autre côté de la frontière. Les responsables du programme au Liberia ayant sous-estimé l'instabilité régionale, ils ont créé un marché pour les armes et les munitions dès lors qu'ils ont proposé de l'argent en échange des armes. Comme le processus de contrôle a échoué et que les participants à la phase de désarmement-démobilisation étaient considérablement plus nombreux que prévu, les fonds alloués à la phase de réinsertion se sont avérés insuffisants, laissant de nombreux anciens combattants frustrés de l'aide attendue (Nichols, 2005).



Un ancien combattant du LURD rend les armes dans un centre de désarmement établi par le contingent pakistanais de la Mission des Nations unies au Liberia en avril 2004.
© Tim A. Hetherington/Panos Pictures

Encadré 10.6 Une analyse des amnisties pour les groupes armés: la Colombie

Reconnaissant que, sans quelques concessions, le conflit armé pourrait se prolonger indéfiniment, certains pays ont adopté ces dernières années une série de lois sur l'amnistie destinées à inciter les combattants à déposer leurs armes. Par exemple, l'Ouganda et l'Algérie ont adopté des lois prévoyant la clémence pour les membres d'anciens groupes armés. L'un des conflits les plus longs de l'hémisphère occidental s'est déroulé en Colombie (COLOMBIE). En vue de mettre fin aux hostilités, le gouvernement a négocié une amnistie pour quelque 20.000 paramilitaires opérant dans le pays, dans le cadre de la confédération libre connue sous le nom de Forces unies d'autodéfense de Colombie (Autodefensas Unidas de Colombia, AUC). Liée au désarmement et à la démobilisation, la Loi colombienne pour la justice et la paix prévoit des concessions qui pourraient en fin de compte menacer la paix à long terme. En particulier, la loi colombienne ne traite pas le problème du démantèlement des réseaux paramilitaires qui, à l'instar des structures des groupes armés en Afrique de l'Ouest, ont tendance à se transformer (en l'occurrence, en groupes criminels liés au narcotrafic) de manière à assurer leur survie.

Le gouvernement colombien a contribué à former les paramilitaires il y a plus de 20 ans pour combattre les guérillas de gauche opposées au gouvernement depuis les années 1960. Bien que les paramilitaires aient été officiellement déclarés illégaux en 1989, ils ont continué de profiter de l'appui logistique militaire du gouvernement (Isacson, 2005, p. 1). La négociation d'une amnistie, que les critiques ont qualifiée de «négociation entre amis», a pris plusieurs années, surtout en raison de désaccords sur ladite «loi cadre» qui prévoyait les grandes lignes du processus de démobilisation et de réinsertion, une étape du planning sur lequel insistaient les donateurs internationaux qui financeraient le projet estimé à 250 millions de dollars. La «loi cadre», qui a finalement fait l'objet d'un accord des deux parties, a suscité les critiques de nombreux observateurs alléguant que le calendrier serré consacré aux poursuites judiciaires des paramilitaires accusés de milliers de meurtres civils, signifierait en effet qu'aucun ne serait traduit en justice.

Vu la faiblesse de la «loi cadre», il est probable que les groupes paramilitaires restent intacts, même s'ils font officiellement l'objet d'un processus de démobilisation. Depuis le tournant de ce siècle, bon nombre ont cessé de ressembler à des paramilitaires typiques, munis d'uniformes et d'armement lourds, pour adopter le style des mafias italiennes, à savoir des gangs de criminels régionaux soutenus par l'argent de la drogue et des politiciens corrompus (Isacson, 2005, p. 4, 7).

Ni la Loi pour la justice et la paix, ni la «loi cadre» qui y est associée n'abordent cette évolution de l'organisation paramilitaire. Les deux mesures agissent au niveau de l'individu – fournissant une certaine aide à la réinsertion – mais omettent de régler les problèmes de la structure du groupe et la manière de les éliminer de la société. Comme l'a dit un paramilitaire «démobilisé» aux chercheurs de Human Rights Watch: «La démobilisation ... est une farce. C'est un moyen de calmer le système pour revenir à nouveau et recommencer par ailleurs.» (HRW, 2005d, p.1). Cet échec pourrait être inquiétant car les groupes paramilitaires, quelle que soit la forme qu'ils incarnent, disposent de vastes ressources sous la forme de territoires qu'ils ont réquisitionnés et de bénéfices tirés du trafic de stupéfiants. Dès la mi-août 2005, 8.804 paramilitaires ont été désarmés pour 5.843 armes récupérées (MAPP-OEA, 2005, p.6).

Bon nombre de citoyens colombiens ont accepté l'amnistie dans l'espoir qu'elle apporte la paix et mette fin à la persécution infligée par ces groupes armés (Forero, 2005). Il reste à voir toutefois si elle démantèlera les groupes armés. Bien que les lois sur l'amnistie aient ceci de positif qu'elles permettent aux combattants de rendre leurs armes, il est important qu'elles abordent néanmoins la violence des combattants sous tous ses aspects potentiels.

Les initiatives de DDR sont un volet important de la transition du conflit vers la paix car elles représentent les efforts les plus efficaces de prise en charge d'un grand nombre d'anciens combattants armés se retrouvant sans emploi de retour dans leur communauté. Toutefois, plusieurs paradoxes apparaissent immédiatement lors de la planification de ces programmes. Premièrement, avec la DDR, la communauté internationale récompense essentiellement ceux qui ont pris les armes en leur offrant de l'argent, une formation ou une autre aide, tandis que la population civile – qui a souvent souffert entre les mains de ces mêmes groupes armés – ne reçoit rien²⁸. Il est de notoriété publique que les leaders recrutent des combattants en leur faisant miroiter la possibilité de bénéficier d'un éventuel programme de DDR (HRW, 2005a, p. 24, 49). Deuxièmement, les programmes de DDR volontaires affectent inévitablement le marché des armes légères et des munitions qui existait déjà, en augmentant souvent artificiellement les prix ou en créant de nouveaux marchés. Troisièmement, les programmes de DDR négligent souvent les liens étroits que de nombreux groupes armés entretiennent avec les communautés locales. La relation entre le leader et le combattant peut s'avérer plus forte que dans le cadre d'une armée traditionnelle (HRW, 2005a), ce qui soulève le spectre d'un nouveau conflit si les conditions changent.

Encadré 10.7 Analyse du désarmement dans l'Etat de Rivers

La violence mine l'Etat de Rivers, Nigeria, depuis les élections de 2003, lorsque les milices et les groupes religieux sont intervenus pour en influencer le résultat. Le dialogue amorcé en septembre 2004 entre le gouvernement nigérian et les leaders de deux principaux groupes de milices, le Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF) et le Niger Delta Vigilante (NDV), a débuté dans une atmosphère d'espoir: au lieu de voir apparaître la violence qui caractérisait habituellement les tactiques des deux côtés, la discussion a abouti à des engagements fermes. Les leaders du NDPVF et du NDV ont convenu de démanteler leurs milices et de désarmer totalement tout en maintenant un cessez-le-feu strict. Selon les termes de l'accord de désarmement, les membres des milices recevraient de l'argent en échange de la reddition volontaire de leurs armes; en revanche, s'ils refusaient, ils feraient l'objet de sanctions légales. Le gouvernement de l'Etat, dirigé par Dr Peter Odili, offrait 1.800 USD pour un fusil d'assaut; on ne sait d'où provient ce chiffre, mais il semble avoir été gonflé, ce qui a rapidement stimulé le marché des armes légères. Dans la pratique, les montants déboursés étaient quelque peu différents. Nous ne connaissons pas le nombre total d'armes collectées entre octobre et décembre 2004 dans le cadre du programme en cours. Les chiffres du gouvernement et le nombre total déclaré par les leaders des milices ne correspondent pas. Le manque de transparence lors de la collecte des armes – dont seule une partie a été détruite – indique que les chiffres réels ne seront probablement jamais connus. En revanche, les répercussions sont évidentes.

D'une part, les grandes quantités d'argent offertes ont engendré un essor rapide du commerce des armes: les leaders des milices et les membres des groupes religieux se sont approvisionnés en armes ailleurs et les ont revendues au gouvernement, empochant un bénéfice de taille. Alhaji Asari Dokubo, le leader du NDPVF, aurait collecté et vendu deux lance-roquettes de cette manière. Certains membres du gouvernement ont également profité de leur implication dans le programme de désarmement pour renforcer leurs propres groupes armés.

En plus d'intensifier le commerce des armes local, les incitants financiers ont créé des clivages au sein des groupes armés, les membres ayant accusé leurs leaders de conserver l'argent pour eux au lieu de le partager avec leurs hommes. Certains de ces combattants mécontents ont fait part de leurs griefs au gouvernement exigeant d'être payés sous peine d'intensifier la violence, tandis que d'autres, comme Boma George du NDPVF, ont formé des groupes dissidents et affronté leurs anciens leaders.

En retirant les armes des communautés, le programme de désarmement était censé apporter la paix. Néanmoins, le fragile cessez-le-feu n'a duré qu'un mois et la violence a repris de plus belle dans l'Etat de Rivers début novembre 2004. Depuis cette date, la violence des gangs n'a pas cessé. Les meurtres, viols, cambriolages et extorsions sont monnaie courante. Les arrestations de certains leaders par le gouvernement n'ont fait que diviser davantage les groupes armés, régulièrement en lutte pour la suprématie. Les combattants restent bien armés de Kalachnikovs, de grenades et autres armements. En fin de compte, le programme de désarmement aura fourni peu de résultats positifs; en revanche, les nombreux groupes armés ont renforcé leur pouvoir, de même que certains fonctionnaires du gouvernement et leurs milices, grâce à l'essor du commerce des armes et la violence qui continue de miner la région.

Source: NDPEHRD (2005)

Les programmes de DDR visent à assurer la transition des combattants vers la vie civile, en retirant leurs armes et en les remplaçant par des outils plus productifs. Ces programmes peuvent représenter un moyen important de calmer immédiatement la situation post-conflit, mais ils ne constituent que le premier pas dans le processus visant à assurer une paix à long-terme: la demande en armes des civils doit également être prise en compte. Les programmes «Armes contre développement» (AcD) aspirent précisément à cela. Certains programmes de désarmement volontaire organisés par les communautés ont été efficaces, notamment ceux qui prenaient en compte les besoins et les contributions des communautés spécifiques.

Le programme AcD sierra-léonais est souvent cité comme modèle. Outre les initiatives visant à améliorer la sécurité frontalière et endiguer le trafic illégal, chaque chefferie a institué un Comité de gestion pour superviser les projets de collecte d'armes et de développement. Ces leaders locaux, élus par le vote de tous les membres de la communauté, ont créé des «centres de dépôt» où les résidents pouvaient se débarrasser de leurs armes, qui étaient ensuite enregistrées et conservées dans un stock sécurisé (les résidents peuvent demander la restitution de l'arme et l'obtention d'un permis en bonne et due forme à une date ultérieure). Dès que toutes les armes de la communauté ont été restituées, la police (sous la supervision du PNUD) réalise une fouille de contrôle dans un échantillon aléatoire de 30% des ménages du village. Si aucune arme n'est trouvée, la communauté se voit remettre un certificat «d'exemption d'ar-

mes» et peut ensuite déterminer les projets de développement qu'elle souhaiterait mettre en œuvre, avec l'aide du PNUD, comme un centre médicosocial, une école ou un marché. A la mi-2005, 18 chefferies avaient été déclarées «exemptes d'armes» et le programme était en passe d'atteindre le chiffre de 25 vers la fin de l'année (PNUD, 2005). Bien qu'il soit trop tôt pour dire s'il y a eu une baisse de la violence armée à l'échelle nationale, aucun incident armé n'a été recensé dans les chefferies impliquées dans le programme. De même, «les communautés des chefferies exemptes d'armes sont plus enclines à signaler la présence d'armes légères à la police, ce comportement n'étant plus considéré comme acceptable par les communautés» (Werthein et Widmer, 2005, p. 3).

Le succès de ces programmes souligne la nécessité de nouer le dialogue dans les communautés à propos des mesures pouvant être prises pour endiguer la prolifération des armes et de la violence. En Afrique de l'Ouest, où de nombreux anciens combattants déclarent avoir été poussés à rejoindre un groupe armé en raison de l'impossibilité de trouver un emploi alternatif, il semble qu'un accroissement des débouchés économiques mène à une réduction de la violence. Le grand nombre de jeunes, en particulier d'hommes, liés d'une manière ou d'une autre à un groupe armé, qu'il soit passif ou actif, et le phénomène continu du *youth bulge** signifient que la création d'incitations liées à la réduction de l'offre et de la demande en armes revêtira la plus haute importance dans les années à venir (JEUNES HOMMES EN COLÈRE).

INFLUENCER LE COMPORTEMENT

Cette section analyse quelques-unes des stratégies utilisées par les organisations humanitaires et autres en vue de réduire l'usage abusif des armes par les groupes armés et les contraindre à respecter le droit international humanitaire (DIH) et les autres normes internationales.

Dans leur étude *Roots of Behaviour in War* de 2004, Munõz-Rojas et Frésard du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), révèlent que les combattants ont généralement des notions de DIH. Qu'ils fassent ou non référence à ce droit en tant que tel, il est communément admis que les civils devraient échapper aux effets des conflits violents. Toutefois, lorsqu'il est question d'agir, les combattants sont davantage motivés par la pression de leurs pairs et le respect de l'autorité que par des principes. Les auteurs sont parvenus à la conclusion que la persuasion morale normative exerçait peu d'impact sur la conduite car les combattants agissent généralement conformément à leurs ordres et aux actes de ceux qui les entourent. Leur conduite ne repose pas sur des principes spécifiques, même s'ils admettent que ceux-ci sont importants.

Les interviews d'ex-combattants de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Liberia et de Sierra Leone menées par Human Rights Watch apportent de nouvelles preuves de l'importance des ordres des leaders:

[L]e niveau de commandement et de contrôle effectifs et la discipline maintenue dans les différents groupes a joué un rôle essentiel dans le type et la fréquence des violations observées et perpétrées par les personnes interrogées lorsqu'elles se battaient hors de leur pays (HRW, 2005a, p. 31).

Dans leurs interviews, les combattants ont distingué le LURD pour ses tentatives d'inculquer le respect des civils, mais la généralisation de la culture de l'impunité a eu pour conséquence que ces efforts étaient «contradictoires et souvent vains» (2005a, p. 31). En effet, les leaders de tous les groupes armés mentionnés dans le rapport de HRW approuvaient tacitement ou ordonnaient explicitement ces crimes de guerre, comme les agressions de civils, les vols et les pillages. Mettre fin à la culture de l'impunité qui profite actuellement aux leaders de nombreux groupes armés pourrait les convaincre de l'importance de mettre au pas leurs subordonnés et de limiter les exactions commises sur la population civile.

Une autre stratégie pour s'attaquer aux groupes armés consiste à travailler avec des hommes politiques et des diplomates qui, bien que loin des conflits proprement dits, peuvent exercer une influence sur leur cours par le mécanisme de la «liste d'infamie» (qui consiste à désigner et blâmer les auteurs d'exaction- Ndt). Attirer l'attention de la communauté internationale sur les abus du groupe armé et brandir le spectre des sanctions ou d'autres punitions peut engendrer un changement des méthodes de

Les combattants sont motivés davantage par la pression de leurs pairs que par des principes.

guerre de ce groupe armé. La liste d'infamie s'est avérée être relativement efficace dans certains cas, même si le dispositif a ses limites. Pour induire un changement de comportement, la méthode doit notamment être liée à des récompenses et des sanctions. De même, «seuls certains groupes se soucient de leur réputation et/ou de leur légitimité internationales, les autres ne disposant même pas des moyens organisationnels pour savoir qu'ils sont montrés du doigt» (Armed Groups Project, 2003, p. 3).

Une mesure institutionnalisée complexe destinée à mettre en œuvre une politique de «désignation et de blâme» pour les groupes qui emploient des enfants soldats a été adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 26 juillet 2005. La Résolution 1612 du Conseil de sécurité établit un «système de surveillance et de rapport» qui vise les parties, qu'il s'agisse de groupes armés ou de gouvernements, exploitant les enfants dans les conflits. Les contrevenants qui omettent de développer et d'exécuter les «plans d'action» visant à remédier aux violations des dispositions relatives aux droits et à la protection des enfants seront soumis à des mesures «ciblées et calibrées» de la part de l'ONU, notamment «l'interdiction d'exporter ou de livrer des armes légères et de petit calibre et d'autres matériels militaires et de l'assistance militaire» (UNSC, 2005, para. 7, 9).

Bien qu'il reste à voir comment ces mécanismes de sanction seront déployés dans la pratique, sur papier la résolution de l'ONU constitue une avancée considérable en termes d'efforts internationaux visant à réduire l'utilisation (abusives) des enfants dans la guerre. En punissant les groupes figurant sur la liste d'infamie, la résolution vise à décourager le comportement incriminé. Néanmoins, les sanctions comme les embargos sur les armes ou le gel des comptes doivent être totalement supervisées sous peine d'être considérées comme non pertinentes pour les leaders qui exploitent les enfants soldats; la violation d'embargos sur les armes dans le passé en Afrique de l'Ouest tend à suggérer que certains leaders de la région voient plus d'avantages à continuer la guerre qu'à respecter les résolutions de l'ONU.

En tentant de réduire la violence en ciblant le comportement durant le conflit, la «liste d'infamie» représente un outil important pour influencer les groupes armés, en particulier lorsqu'il s'accompagne de mesures punitives visant à imposer le respect des directives, comme dans le cadre de la résolution relative aux enfants dans les conflits armés. Toutefois, la faiblesse de la persuasion morale normative en Afrique de l'Ouest réside dans la difficulté d'appliquer des peines dans des contextes caractérisés par une impunité générale. Bien que certains groupes, comme les rebelles maliens, appliquent leurs propres règles d'engagement, des «empêcheurs de tourner en rond» peuvent masquer la criminalité par le chaos engendré par le conflit dans une région où les forces de sécurité gouvernementales sont incapables d'assurer l'ordre public, ce qui sape toute norme de comportement des groupes individuels. Dans ce contexte, les motivations influençant la demande en armes hors du conflit, comme l'aide au développement accordée aux communautés «exemptes d'armes», semblent être un moyen plus prometteur d'arrêter le cycle de la violence qui a miné la région de l'Afrique de l'Ouest, où les groupes armés se sont multipliés.

CONCLUSION

Les groupes armés – «qui remettent en question le monopole étatique de l'usage légitime de la force» – constituent une menace à l'échelle mondiale. En Afrique de l'Ouest, les problèmes découlant de la diversité de ces groupes, des milices pro-gouvernementales aux groupes rebelles et de vigilantisme, n'ont d'égal que leur imprévisibilité, avec des allégeances, des ambitions géographiques et des motivations susceptibles d'évoluer au fil du temps. Dans une région aussi pauvre, même les groupes qui ne sont pas intéressés (motivés par des idéologies et des griefs réels) peuvent rapidement devenir des «prédateurs», se nourrissant des communautés qu'ils appelaient jadis leur patrie. La grande variété des groupes armés complique les approches génériques visant à les contrôler.

Contrôler l'approvisionnement en armes dont les groupes armés dépendent – à savoir les armes légères et de petit calibre – est un moyen important pour les maîtriser. Comme les stocks gouvernementaux représentent une source essentielle d'armements pour de nombreux groupes armés, une gestion plus rigoureuse de ces stocks constitue une priorité évidente. En outre, dans une région déjà submergée par les armes légères, il est au moins aussi important de contrôler l'approvisionnement (largement externe) des munitions.

En utilisant la persuasion morale normative, la communauté internationale cherche souvent à influencer le comportement des groupes armés durant le conflit en vue de protéger les civils. La faiblesse des structures de commandement et de contrôle de nombreux groupes armés d'Afrique de l'Ouest tend toutefois à amoindrir le pouvoir persuasif des normes. Les incitants, qui traitent les motivations sous-jacentes de la violence armée et ciblent les combattants individuels ainsi que leurs leaders, semblent plus susceptibles d'engendrer un changement d'attitude chez les combattants. Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, vu la nature et les motivations des groupes armés, ces motivations seront plus souvent de nature économique que politique.

Pour l'heure, la promesse de stratégies reposant sur des incitants reste lettre morte. Pour réduire la demande en armes, les futurs efforts de désarmement devront développer des moyens sérieux de générer l'emploi dans des contextes de post-conflit, à la fois pour les anciens combattants et pour les membres des communautés dans lesquelles ils vivent. Remédier aux problèmes des groupes armés nécessite une analyse approfondie de la dynamique locale et régionale spécifique, un processus ardu pour lequel le temps et les moyens financiers sont souvent limités. Néanmoins, ce défi sera déterminant pour la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest dans les années à venir.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACD	Armes contre développement	LURD	Liberians United for Reconciliation and Democracy – Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
AUC	Autodefensas Unidas de Colombia	MANPADS	Système portatif de défense aérienne
CAFF	Children associated with fighting forces – Enfants associés aux forces de combat	MFDC	Mouvement des forces démocratiques
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	MINUL	Mission des Nations unies au Liberia
CFA	Communauté financière africaine	MPCI	Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	NDPVF	Niger Delta People's Volunteer Force - Force des volontaires du peuple du Delta du Niger
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion	NDV	Niger Delta Vigilante – Groupes d'autodéfense du delta du Niger
DIH	Droit international humanitaire	OPM	Organisasi Papua Merdeka
ECOMOG	Groupe de surveillance de la paix de la CEDEAO	RPG	Grenades propulsées par fusées
FMLI	Front Moro de libération islamique	RSS	Réforme du secteur de la sécurité
GAM	Gerakan Aceh Merdeka	RUF	Forces révolutionnaires unies
ICHRP	Conseil international pour l'étude des droits humains.	UFM	Union du fleuve Mano
IRA	Armée républicaine irlandaise	USD	Dollar américain

NOTES

- 1 Cité dans Moorehead (2005, p. 57).
- 2 La CEDEAO comprend 15 pays membres: le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.
- 3 Voir également Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. 2005, *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, sur lequel ce chapitre est basé. Bruxelles, GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité pour la traduction française.

- 4 L'auteur remercie Pablo Policzer d'avoir mentionné le terme «persuasion morale normative» dans sa critique de ce chapitre.
- 5 Par exemple, le gouvernement fédéral a retiré la police de l'Etat d'Anambra en 2004, apparemment en raison du mécontentement du gouverneur de l'Etat, Chris Ngige (Onyeozili, 2005, p. 48-49). Human Rights Watch a documenté l'omniprésence de la torture et des violations de la loi de la part de la police nigériane (HRW, 2005c; 2006, p. 146-47). Chevigny (1995) montre qu'une culture de violence et d'impunité policières a donné naissance au vigilantisme violent en Amérique, ce qui suscite d'importantes questions pour l'Afrique de l'Ouest.
- 6 Correspondance écrite avec Dickson Orji, directeur national, Nigeria Action Network on Small Arms, le 9 novembre 2005.
- 7 La Coalition pour arrêter l'utilisation des enfants soldats annonce le chiffre de 300.000 (<http://www.child-soldiers.org/childsoldiers/some-facts>), tandis que l'ancien Représentant spécial de l'ONU pour les enfants et les conflits armés en compte quelque 250.000 (Otonnu, 2005). Certains remettent en question la base empirique de ces statistiques et estiment le nombre réel des enfants soldats à un chiffre nettement inférieur (voir Human Security Center, 2005, ch. 3).
- 8 La persuasion morale normative pourrait s'avérer plus efficace pour empêcher les enfants de rejoindre les groupes armés que pour les adultes. Une étude souligne le rôle que jouent les parents pour empêcher leurs enfants de rejoindre les groupes armés, y compris l'importance de «changer les attitudes pour arrêter les enfants qui veulent rejoindre les combattants» (SC, 2005, p. 11).
- 9 Ces données sont extraites d'interviews de 270 enfants soldats: 100 au Liberia, 91 en Guinée et 79 en Sierra Leone (Wille, 2005).
- 10 Interview 118, citée dans Wille (2005, p. 191).
- 11 Voir également Florquin et Pézard (2005, p. 57); Humphreys et ag Mohamed (2003, p. 27).
- 12 Interviews confidentielles de fonctionnaires militaires guinéens, représentants du ministère des Affaires sociales et fonctionnaires de l'UNICEF, Conakry, mars 2004, citées dans Milner (2005, p. 280).
- 13 Interview confidentielle de fonctionnaires de l'ONU, Conakry, mars 2004, citée dans Milner (2005, p. 283).
- 14 Le 19 décembre 2005, le GAM a rendu l'ensemble des 840 armes qu'il avait accepté de restituer selon les termes de l'accord de paix. Le 27 décembre, il a officiellement démobilisé le TNA. Le 5 janvier 2006, le gouvernement indonésien a rempli toutes les obligations stipulées dans l'accord de paix, marquant la fin du conflit armé en Aceh (UNORC, 2006, p. 1).
- 15 Correspondance écrite avec Robin Edward Poulton, consultant international et chargé de recherches à l'Institut des Nations unies pour la Recherche sur le désarmement, le 5 mai 2004, citée dans Florquin et Berman (2005, p. 289).
- 16 Pour plus d'informations, voir Florquin et Berman (2005, p. 387).
- 17 Dans le cas de la Guinée, les transferts ont eu lieu par l'intermédiaire d'un seul «fonctionnaire de niveau moyen du ministère de l'Agriculture qui travaillait en conjonction avec des marchands d'armes européens et était chargé d'émettre 80% des documents relatifs aux armes illicites alimentant la guerre régionale d'Afrique de l'Ouest dans les années 1990» (ICG, 2005b, p. 16).
- 18 Débats de groupes de travail avec des anciens combattants maliens, Bamako, les 2-3 septembre 2004, cités dans Florquin et Pézard (2005, p. 52).
- 19 Les soldats du gouvernement libérien étaient aussi coupables, voire davantage, des atrocités commises sur les civils (HRW, 2005a).
- 20 Par exemple, le LURD a reporté son offensive finale sur Monrovia en juillet 2003 en raison de l'insuffisance des stocks d'obus de mortier, ordonnant la retraite aux combattants pendant l'approvisionnement en armement complémentaire (HRW, 2003, p. 6).
- 21 Voir par exemple Global Witness (2004b).
- 22 Le commerce d'armes au Lac Victoria a fait l'objet d'un film documentaire primé en 2004, *Le cauchemard de Darwin*.
- 23 Réunions avec des communautés de réfugiés dans les camps de Lainé et de Kouankan, les 2 et 4 octobre 2004, citées dans Milner (2005, p. 159).
- 24 Interview téléphonique avec le colonel Sirakoro Sangaré, président de la Commission nationale malienne sur les armes légères, le 22 mars 2005, citée dans Florquin et Pézard (2005, p. 59).
- 25 Débats de groupes de travail avec des anciens combattants maliens, Bamako, les 2-3 septembre 2004, cités dans Florquin et Pézard (2005, p. 59).
- 26 Le comité sur le désarmement dans la Côte d'Ivoire voisine ne semble pas avoir tiré des leçons de l'erreur de sous-estimation des anciens combattants. La Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion a estimé à 10.000 le nombre de miliciens, incitant l'ONU à mettre en garde contre la «très probable sous-estimation» de ce chiffre (HRW, 2005b, p. 14-15).
- 27 Interview du fonctionnaire DDRR du PNUD à Monrovia, le 21 septembre 2004, citée dans Nichols (2005, p. 127).
- 28 «A l'Est du Liberia, à proximité de la frontière avec la Côte d'Ivoire, les habitants de Zwedru voient d'anciens combattants rouler à toute allure autour de la ville sur des scooters flambant neufs et établir de petits commerces avec l'argent du désarmement, tandis qu'ils luttent pour nourrir leurs propres familles» (IRIN, 2005).

BIBLIOGRAPHIE

- Aning, Emmanuel Kwesi. 2005. «L'anatomie de l'industrie armurière secrète du Ghana». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 78-107. Bruxelles, GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité pour la traduction française.
- Armed Groups Project. 2003. *Curbing Human Rights Violations by Non-State Armed Groups*. Résumé et actes de la conférence. Vancouver: University of British Columbia. 13-15 novembre.
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2005. «UDA Meets Decommissioning Body». Le 27 octobre. <http://news.bbc.co.uk/1/hi/northern_ireland/4383760.stm>
- BCAH (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2003. *Consolidated Appeals Process (CAP): Guinée 2004*. New York et Genève: BCAH.
- Berman, Eric G. 2000. *Le réarmement de la Sierra Leone: un an après l'accord de paix de Lomé*. Document thématique n° 1. Genève: Small Arms Survey.
- Best, Shadrack Gaya et Dimieari Von Kemedi. 2005. «Les groupes armés et les conflits dans les Etats de Rivers et du Plateau, Nigeria». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 12-45.
- Bilali, Charles Nasibu. 2005. «La persistance du trafic d'armes vers la RDC et le Burundi». Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). Le 29 avril. <<http://www.grip.org/bdg/g4571.html>>
- Boukhari, Sophie. 2000. «Mali: A Flickering Flame». *UNESCO Courier*. Janvier. <<http://www.unesco.org/cpp/uk/projects/zapata.htm>>
- Bruderlein, Claude. 2000. «The Role of Non-State Actors in Building Human Security». Document préparé pour le Centre pour le dialogue humanitaire. Genève, mai.
- CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). 1998. *Déclaration d'un moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest*. Abuja, le 31 octobre. Reproduit dans le document des Nations unies A/53/763 – S/1998/1194 (Annexe) du 18 décembre.
- Chevigny, Paul. 1995. *Edge of the Knife: Police Violence in the Americas*. New York: New Press.
- CICR (Comité international de la Croix-Rouge). 2004. *Improving Compliance with International Humanitarian Law*. Document de travail préparé pour la réunion informelle des experts de haut-niveau sur les défis auxquels est confronté le droit humanitaire international aujourd'hui. Cambridge, 25-27 juin.
- CIID (Commission internationale indépendante sur la démilitarisation). 2005. *Report of the Independent International Commission on Decommissioning*. Dublin/Belfast: CIID. 26 septembre. <http://www.nio.gov.uk/iicd_report_26_sept_2005.pdf>
- CNDDRR (Commission nationale de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion). 2004. «Warring Groups Pledge to Submit Heavy Weapons». 15 juillet. Communiqué de presse. Monrovia: CNDDRR.
- Evans, Martin. 2004. *Sénégal: Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC)*. Africa Programme Armed Non-State Actors Project Briefing Paper n° 2. Londres: Royal Institute of International Affairs.
- Florquin, Nicolas et Eric G. Berman. 2005. «2^e partie: groupes armés et armes légères dans les Etats membres de la CEDEAO (1998-2004)». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 223-383. Bruxelles, GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité pour la traduction française.
- Nicolas Florquin et Stéphanie Pézard. 2005. «Insurrection, désarmement et insécurité dans le nord du Mali, 1990-2004». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 46-77. Bruxelles, GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité pour la traduction française.
- Forero, Juan. 2005. «Colombia Unearthing Plight of its Disappeared». *New York Times*. 10 août.
- Frésard, Jean-Jacques. 2004. *The Roots of Behaviour in War: A Review of the Literature*. Genève: Comité international de la Croix-Rouge. Octobre.
- GC (Geneva Call). 2002. «About GC». <<http://www.genevacall.org/about/about.htm>> Global Witness. 2003. *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone*. Londres: Global Witness.
- . 2004a. *Liberia: Back to the Future*. Washington, DC: Global Witness.
- . 2004b. «Dangerous Liaisons: The Continued Relationship Between Liberia's Natural Recourse Industries, Arms Trafficking and Regional Insecurity». Document préparatoire. Décembre. Londres: Global Witness.
- Hauswedell, Corinna et Kris Brown. 2002. *Burying the Hatchet: The Decommissioning of Paramilitary Arms in Northern Ireland*. Dossier 22. Bonn: Bonn International Center for Conversion.
- HRW (Human Rights Watch). 2003. *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia*. Document préparatoire. New York: HRW. 3 novembre.
- . 2005a. *Youth, Poverty and Blood: The Lethal Legacy of West Africa's Regional Warriors*. Vol. 17, n° 5(A). Mars. New York: HRW. <<http://hrw.org/reports/2005/westafrika0405/>>

- . 2005b. *Country on a Precipice: The Precarious State of Human Rights and Civilian Protection in Côte d'Ivoire*. Vol. 17, n° 6(A). Mai. New York: HRW. <<http://hrw.org/reports/2005/cdi0505/>>
- . 2005c. *'Rest in Pieces': Police Torture and Deaths in Custody in Nigeria*. Vol. 17, n° 11(A). Juillet. New York: HRW. <<http://hrw.org/reports/2005/nigeria0705/>>
- . 2005d. *Smoke and Mirrors: Colombia's Demobilization of Paramilitary Groups*. Vol. 17, n° 3. Août. New York: HRW. <<http://hrw.org/reports/2005/colombia0805/>>
- . 2006. *Human Rights Watch World Report 2006*. Janvier. New York: HRW. <<http://www.hrw.org/wr2k6/index.htm>>
- Human Security Centre. 2005. *Human Security Report 2005: War and Peace in the 21st Century*. Vancouver: Oxford University Press.
- Humphreys, Macartan et Habayé ag Mohamed. 2003. «Senegal and Mali». Document présenté à l'occasion du World Bank/PRIO Civil Conflict Workshop, Oslo, janvier. <http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/sen_mali.pdf>
- ICHRP (International Council on Human Rights Policy). 2000. *Ends and Means: Human Rights Approaches to Armed Groups*. Versoix, Suisse: ICHR. Consulté le 15 septembre 2005. <<http://www.reliefweb.int/library/documents/2001/EndsandMeans.pdf>>
- ICG (Groupe de crise international). 2003a. *Côte d'Ivoire: The War is Not Yet Over*. Africa Report n° 72. Freetown/Bruxelles: ICG. 28 novembre.
- . 2003b. *Guinée: Incertitudes autour d'une fin de règne*. Africa Report n° 74. Freetown/Bruxelles: ICG. 19 décembre.
- . 2005a. *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir*. Africa Report n° 90. Dakar/Bruxelles: ICG. 24 mars.
- . 2005b. *Stopping Guinea's Slide*. Africa Report n° 94. Dakar/Bruxelles: ICG. 12 juin.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 1998. *The Military Balance 1998-1999*. Londres: Oxford University Press.
- . 2004. *The Military Balance 2004-2005*. Oxford: Oxford University Press. IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2005. «Liberia: "What About Us?" Ask Those Who Didn't Fight or Flee». 27 juin. Consulté le 13 septembre 2005. <http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=47845&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=LIBERIA>
- Isacson, Adam. 2005. *Peace—or 'Paramilitarization'?* International Policy Report. Washington, DC: Center for International Policy. Juillet. Consulté en août 2005. <<http://ciponline.org/colombia/0507ipr.htm>>
- Koorey, Stephanie. 2005. «Primed and Purposeful: Armed Groups in South-East Asia». Document non publié préparé pour Small Arms Survey. Septembre.
- Lecocq, Baz. 2002. *'That Desert is Our Country': Tuareg Rebellions and Competing Nationalisms in Contemporary Mali (1946-1996)*. Thèse de doctorat. Amsterdam: Université d'Amsterdam. Novembre.
- MALAO (Mouvement contre les armes légères en Afrique occidentale). 2003. *Les armes légères au Sénégal*. Dakar: MALAO et OXFAM. Septembre.
- MAPP-OEA (Mission to Support the Peace Process in Colombia). 2005. *Fifth Quarterly Report*. 5 octobre. Brasília: Organisation des Etats américains.
- Milner, James. 2005. «La militarisation et la dé militarisation des camps de réfugiés en Guinée». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 144-79. Bruxelles, GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité pour la traduction française.
- Moorehead, Caroline. 2005. «Letter From Darfur». *New York Review of Books*, vol. 52, n° 13. 11 août, p. 55-57.
- Mpinganjira, Ernest. 2005. «Illegal Arms Trade». *East African Standard* (Nairobi). 3 juillet. <http://www.eastandard.net/archives/cl/hm_news/news.php?articleid=24248&date=3/07/2005>
- Muñoz-Rojas, Daniel et Jean-Jacques Frésard. 2004. *The Roots of Behaviour in War: Understanding and Preventing IHL Violations*. Genève: CICR. Octobre.
- NDPEHRD (Niger Delta Project for Environment, Human Rights and Development). 2004. *Rivers State (Niger Delta, Nigeria): A Harvest of Guns*. Small Arms Project Brief Report. Ogale-Nchia: NDPEHRD.
- . 2005. *Rivers State (Niger Delta, Nigeria): The Big Disarmament Gamble; The Comeback of Small Arms and Light Weapons*. Small Arms Project Report n° 3. Ogale-Nchia: NDPEHRD.
- Nichols, Ryan. 2005. «Désarmement au Liberia: progrès et embûches». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 108-43.
- Obasi, Nnamdi K. 2002. *Small Arms Proliferation & Disarmament in West Africa: Progress and Prospects of the ECOWAS Moratorium*. Abuja: Apophyl Publications.
- ONU. 2004. *World Population Prospects: The 2004 Revision*. <<http://esa.un.org/unpp/index.asp?panel=3>>
- Onyeozili, Emmanuel C. 2005. «Obstacles to Effective Policing in Nigeria». *African Journal of Criminology and Justice Studies*, vol. 1, n° 1. Avril. p. 32-54.
- Orji, Dickson. 2005. «Nigeria Report». Document non publié commandité par Small Arms Survey.
- Otunnu, Olara. 2005. «Ending Wars Against Children». *International Herald Tribune* (Paris). 6 août. <<http://www.iht.com/articles/2005/08/05/news/edotunnu.php>>
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2005. *Arms for Development Programme—Draft Progress Report: Second Quarter*. Freetown, Sierra Leone. PNUD.

- Policzer, Pablo. 2002. «Human Rights and Armed Groups: Toward a New Policy Architecture». <<http://www.genevacall.org/resources/testi-reference-materials/testi-other-documents/policzer-jul02.pdf>>
- . 2005. «Neither Terrorists nor Freedom Fighters». Document présenté à la Conférence de l'International Studies Association. Honolulu, 3-5 mars.
- Regehr, Ernie. 2003. *Reducing the Demand for Small Arms and Light Weapons: Priorities for the International Community*. Document de travail 04-2. Waterloo, Ontario: Project Ploughshares.
- Reno, William. 2003. «Sovereign Predators and Armed Non-State Protectors?». Document présenté à la conférence annuelle du Armed Groups Project intitulée «Curbing Human Rights Violations by Non-State Armed Groups». Vancouver, 13-15 novembre.
- République de Guinée. 2004. *Rapport national sur l'application du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects*. Conakry: Ministère à la présidence chargé de la défense nationale, 26 avril. Avec l'autorisation de Cissé Mahmoud, secrétaire permanent de la Commission nationale de lutte contre le commerce illicite des armes légères.
- SC (Save the Children). 2005. *Fighting Back: Child and Community-Led Strategies to Avoid Children's Recruitment into Armed Forces and Groups in West Africa*. Londres: Save the Children.
- Small Arms Survey. 2005. «Les munitions: l'indispensable complément des armes». Dans *Annuaire sur les armes légères 2005: Au cœur des conflits*. (Traduction GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité). Genève: Oxford University Press, p. 9-37.
- Smith, Craig S. 2004. «U.S. Training African Forces to Uproot Terrorists». *New York Times*. 11 mai.
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2005. *SIPRI Yearbook 2005*. Stockholm: Oxford University Press.
- Solomon, Deborah. 2005. «Questions for Gerry Adams». *New York Times Magazine*. 14 août, p. 13.
- UNORC (Bureau du Coordinateur des activités de redressement des Nations unies en Aceh et à Nias). 2006. *Humanitarian and Recovery Update—Aceh and Nias*. 16 décembre 2005-15 janvier 2006. Banda Aceh, Indonésie: UNORC.
- UNSC (United Nations Security Council - Conseil de sécurité des Nations unies). 2000. *Rapport du groupe d'experts créé en application du paragraphe 19 de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité (2000) concernant la Sierra Leone*. S/2000/1195. Décembre.
- . 2002. *Rapport du Groupe d'experts sur le Liberia*. S/2003/498 du 24 octobre.
- . 2003. *Rapport du Groupe d'experts sur le Liberia*. S/2003/498 du 24 avril.
- . 2005. Résolution 1612, adoptée le 26 juillet. S/RES/1612 (2005).
- Weinstein, Jeremy. 2004. «Resources and the Information Problem in Rebel Recruitment». Stanford University. Octobre. <<https://upload.mcgill.ca/rgchr/jcr-weinstein.pdf>>
- Werthein, Lucas et Mireille Widmer. 2005. *Sierra Leone: From DDR to Comprehensive Disarmament*. Document de travail n° 2. Genève: Centre pour le dialogue humanitaire. <www.hdcentre.org/datastore/Small%20arms/Rio/Sierra%20Leone%20Paper%20FINAL.pdf>
- Wille, Christina. 2005. «Children Associated With Fighting Forces (CAFF) and Small Arms in the Mano River Union (MRU)». Dans Nicolas Florquin et Eric G. Berman, éd. *Armés mais désœuvrés: groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey, p. 180-221. Bruxelles, GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité pour la traduction française.

REMERCIEMENTS

Principal auteur

Louisa N. Lombard

Collaborateurs

Eric G. Berman, Nicolas Florquin et Glenn McDonald